

**Banque nationale  
suisse  
1969**

**62° Rapport de la  
Banque nationale suisse  
1969**

## Table des matières

Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1969	5
A. Situation de l'économie dans le monde	
Evolution générale de la conjoncture	5
La situation monétaire internationale	7
B. La politique de la Banque nationale	
Généralités	13
Coopération monétaire de la Suisse avec l'étranger	17
C. Economie suisse	
Evolution de la conjoncture	20
Réserves monétaires et marché des changes	25
Marché de l'argent et des capitaux	26
D. Autorités et direction de la Banque	39
Comptes annuels	
Compte de profits et pertes pour 1969	42
Bilan arrêté au 31 décembre 1969	44
Détail des comptes annuels	
Actif du bilan	46
Passif du bilan	51
Services rendus aux administrations fédérales	56
Répartition du bénéfice net	58
Résolutions et propositions	58
Rapport de la Commission de contrôle	61
Annexes	
N° 1 Situations périodiques	66
N° 2 Répartition des billets en circulation	68
N° 3 Service des virements	69
N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque	70
N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:	
Tableau I: Situation au 31 décembre	72
Tableau II: Moyennes annuelles	76

Tableau III: Mouvement . . . . .	80
Tableau IV: Résultats des opérations . . . . .	84
N° 6 Planche graphique	
Banque nationale suisse 1964 à 1969 . . . . .	88
N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture . . . . .	89
N° 8 Trafic de compensation	
Mouvements des chambres suisses de compensation . . . . .	90
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich . . . . .	90
N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque . . . . .	91

# Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1969

## A. Situation de l'économie dans le monde

### Evolution générale de la conjoncture

L'économie mondiale a subi de fortes impulsions en 1969. La poussée croissante de la demande a favorisé la hausse des prix et des coûts.

Le produit national brut réel des Etats membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a augmenté dans l'ensemble de 5% en chiffre rond. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne la croissance économique réelle s'est ralentie par rapport à l'année précédente, alors qu'elle s'est accélérée dans les autres pays. La production industrielle des Etats membres de l'OCDE a augmenté de 7% environ.

Le niveau général des prix est monté en moyenne de 5% en Europe occidentale et en Amérique du Nord, mais le taux de renchérissement a été plus élevé dans quelques pays. La hausse des prix a résulté avant tout de la forte demande de biens et de facteurs de production. Les hausses de salaires se sont nettement renforcées durant les derniers mois de l'année. Comme la progression des salaires a été, dans de nombreux pays, plus rapide que celle de la productivité et que la poussée soutenue de la demande permet de reporter sur les prix l'augmentation des charges salariales, la hausse générale des prix se poursuivra vraisemblablement en 1970; dans l'évolution de l'inflation, l'influence des coûts semble devoir gagner de plus en plus sur celle de la demande.

La hausse des prix à l'exportation a contribué dans une large mesure à la propagation des poussées inflationnistes dans le monde. La réévaluation du mark allemand a encore renforcé cette pression dans les pays où de nombreuses entreprises étaient en concurrence avec des producteurs allemands et où la demande dépassait déjà la capacité de production.

Le commerce mondial s'est développé à un rythme qu'il n'avait plus atteint depuis l'époque de la guerre de Corée, au début des années cinquante. Il a augmenté de 13% en chiffre rond par rapport à l'année précédente. Le commerce extérieur des Etats membres de l'OCDE s'est accru davantage encore. Sa progression, à laquelle les importations et les exportations ont pris une part à peu près égale, a été de 15% en chiffre rond.

Les taux d'intérêt ont continué de monter sur les marchés monétaires et financiers, mais cela n'a pas entraîné une diminution des investissements. En effet, la poussée soutenue de la demande intérieure et de la demande étrangère, de même que l'attente d'un renchérissement croissant, ont incité les industries à renforcer leur capacité de production, malgré le niveau élevé de l'intérêt.

L'économie n'a pas évolué de façon uniforme dans les différents pays industrialisés.

Aux *Etats-Unis*, la croissance réelle s'est ralentie. La politique restrictive appliquée par le gouvernement dans les domaines monétaire et fiscal depuis le second semestre de 1968 a réduit l'excédent de la demande, mais elle n'a eu jusqu'ici que peu d'influence sur

les investissements. L'expansion de la demande de biens de consommation a été nettement plus lente qu'en 1968. La production industrielle s'est stabilisée et les bénéfices des entreprises ont baissé. Le taux d'accroissement du produit national réel a diminué environ de moitié par rapport à 1968. En revanche, l'emploi n'a pas faibli et la hausse des salaires et des prix s'est poursuivie, car l'inflation due à l'excédent de la demande a fait place à une inflation provenant de l'évolution des coûts. Les autorités américaines ont par conséquent été conduites à poursuivre leur politique restrictive.

En *Grande-Bretagne*, l'expansion n'a repris qu'au second semestre. Les mesures fiscales et monétaires appliquées depuis assez longtemps déjà afin de réduire la demande intérieure et de stimuler les exportations ont donné des résultats favorables. La consommation, tant privée que publique, est demeurée stable. Les investissements n'ont que légèrement progressé. Par contre, la balance commerciale s'est améliorée grâce à une forte augmentation des exportations, qui a contribué à l'expansion vigoureuse du commerce mondial. Sous l'influence de ces facteurs en partie contradictoires, le taux d'accroissement du produit national brut réel ne doit pas avoir dépassé 2%. Les prix et les salaires ont continué d'augmenter.

En *République fédérale d'Allemagne*, les tensions conjoncturelles se sont accentuées. La demande intérieure et la demande étrangère ont beaucoup augmenté, alors que l'appareil de production travaillait déjà à la limite de sa capacité. A la fin de l'année, les commandes en portefeuilles dépassaient largement les possibilités de livraison. Le marché de l'emploi s'est resserré de plus en plus, malgré la présence en Allemagne de 1,5 million de travailleurs étrangers. La hausse des prix s'est renforcée dans le courant de l'année et elle s'est encore accélérée en automne, après que les syndicats eurent réussi à obtenir de fortes augmentations de salaires. Soucieux de refréner l'échauffement de l'économie et de réduire l'excédent de la balance des revenus, le nouveau gouvernement a réévalué le mark à la fin d'octobre.

En *France*, l'évolution économique a été caractérisée au premier semestre par une forte augmentation de la demande globale. Le développement des investissements a été accompagné d'un accroissement vigoureux des importations. Comme les exportations n'ont pas pu progresser au même rythme, la balance commerciale s'est soldée par un déficit. L'agitation s'est accrue sur le marché de l'emploi. Les salaires et les prix ont monté fortement. Le franc français a été dévalué au mois d'août et le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour rétablir l'équilibre de l'économie.

En *Italie*, les mesures adoptées au début de l'année pour relancer la demande intérieure et réduire l'excédent de la balance des revenus ont commencé par stimuler l'activité économique. A partir de septembre, la croissance s'est ralentie par suite des grèves nombreuses qui ont paralysé momentanément l'activité de plusieurs secteurs. Lors du

renouvellement des contrats collectifs de travail, les syndicats ouvriers ont pu obtenir de très fortes augmentations de salaires. L'amélioration de la productivité ne pouvant compenser que partiellement ce renchérissement de l'emploi, une hausse sensible des prix est à prévoir; de plus, la pression exercée sur le bénéfice des entreprises ne manquera pas d'entraîner une diminution des investissements.

### **La situation monétaire internationale**

La *position du dollar américain* en tant que monnaie de réserve et monnaie-clé n'a pas été affectée par l'évolution peu favorable de la balance des paiements des Etats-Unis. Ni les spéculations sur le franc français et le mark allemand, ni l'évolution du marché libre de l'or n'ont desservi le dollar.

La politique monétaire restrictive appliquée par les autorités américaines pour refréner l'inflation a entraîné un fort afflux de fonds vers les Etats-Unis, qui a compensé le déficit de la balance de base pendant les trois premiers trimestres de 1969. Contrairement à l'année précédente, il s'est agi principalement de fonds à court terme, que les banques américaines se sont procurés sur le marché des euro-dollars par l'intermédiaire de leurs succursales européennes, en raison de la pénurie de fonds régnant aux Etats-Unis et des prescriptions qui limitent dans ce pays l'intérêt servi sur certains fonds de tiers.

L'importante demande de fonds des banques américaines a fait monter les taux d'intérêt sur le marché des euro-dollars à un niveau sans précédent. Ces taux exerçant un fort attrait sur les investisseurs, la hausse de l'intérêt s'est répercutée progressivement sur les marchés nationaux de l'argent et des capitaux. Les pertes de réserves monétaires qui ont résulté de ces mouvements de fonds ont amené quelques pays d'Europe à majorer le taux d'escompte, à restreindre les exportations de capitaux, à obliger les banques à rapatrier des fonds placés sur le marché des euro-devises ou encore à solliciter des crédits de soutien internationaux. En été, les autorités monétaires américaines ont décidé de soumettre les fonds empruntés à l'étranger au système des réserves minimales. Elles entendaient ainsi mettre un frein, d'une part, aux prélèvements de fonds que les banques américaines faisaient sur le marché des euro-devises et, d'autre part, aux transactions entre prêteurs et emprunteurs américains, qui s'effectuaient sur ce marché par l'intermédiaire de succursales de banques américaines. Bien que la hausse de l'intérêt et les pertes de devises aient été durement ressenties par quelques pays européens, il n'en demeure pas moins que ce drainage de fonds vers les Etats-Unis a permis à l'Europe de s'opposer plus facilement aux poussées inflationnistes d'origine monétaire.

La position internationale du dollar a été renforcée non seulement par d'importantes entrées de fonds, mais encore par la suppression du pool de l'or des banques centrales en mars 1968, qui a réduit les risques de pertes d'or des Etats-Unis, et par la décision,

prise en octobre 1969, de créer des droits de tirage spéciaux sur le Fonds Monétaire International (FMI). Ces deux décisions ont rendu illusoire la perspective d'une hausse prochaine du prix officiel de l'or.

L'insensibilité du dollar au déséquilibre extérieur de l'économie américaine a fait craindre que les efforts entrepris par les Etats-Unis pour assainir leur balance des paiements ne se relâchent et ne cèdent davantage encore le pas à des problèmes économiques internes. Le reste du monde se trouverait ainsi soumis de plus en plus au régime de l'étalon-dollar. Seul un véritable assainissement de la balance américaine des paiements pourra dissiper définitivement cette crainte. En effet, comme les afflux de fonds compensateurs qui se sont produits en 1969 étaient composés en majeure partie d'argent à court terme, ils pourraient faire place à des reflux de fonds.

Les troubles que les spéculations sur le franc français et le mark allemand avaient provoqués dès novembre 1968 sur les *marchés des changes* ont repris en 1969. En Allemagne, l'excédent persistant de la balance commerciale et de la balance des revenus, ainsi que le réchauffement de la conjoncture ont suscité un débat sur l'opportunité d'une réévaluation. A la fin d'avril, de nombreuses rumeurs ont causé d'amples afflux de capitaux en Allemagne. Comme la confiance dans la stabilité de la monnaie n'était pas encore rétablie en France, la spéculation sur le mark s'est doublée de nouveau d'une spéculation contre le franc français, mais il est vrai que le sévère contrôle des changes instauré en France a restreint l'exode des capitaux. La livre sterling s'est ressentie également de ces perturbations, qui se sont toutefois atténuées peu à peu. Vers la fin de septembre, l'approche des élections parlementaires allemandes a suscité un nouveau mouvement spéculatif sur le mark, car le problème de la réévaluation avait été l'un des thèmes principaux de la campagne électorale. Une fois de plus, des fonds très importants ont alors afflué en Allemagne. Comme la France avait dévalué sa monnaie entre-temps et qu'une amélioration décisive s'était produite dans la balance commerciale et dans la balance des revenus de la Grande-Bretagne, le franc français et la livre sterling ont moins souffert qu'en mai de cette nouvelle spéculation sur le mark.

Les afflux de fonds ayant atteint une ampleur extraordinaire en septembre, malgré les précautions prises par la Bundesbank, le gouvernement a décidé, quelques jours avant les élections, de fermer le marché des changes. Après les élections, lorsque la Bundesbank dut reprendre une énorme quantité de dollars dans les quelques heures qui suivirent la réouverture du marché des changes, le gouvernement encore en charge libéra provisoirement le cours du mark. Avec l'accord du FMI, la Bundesbank fut déliée de l'obligation de maintenir le cours du mark entre les limites prescrites. Ce dernier se mit alors immédiatement à monter, non sans que la Bundesbank intervînt dans ce sens;



l'agio atteignait 7,5% peu avant la modification officielle de la parité. Le taux de réévaluation de 9,3% adopté le 24 octobre par le nouveau gouvernement allemand était plus élevé qu'on ne l'avait prévu généralement. La réévaluation du mark a apporté une détente sensible sur les marchés des changes. Après la modification de la parité du mark, les fonds qui avaient afflué en Allemagne en mai et en septembre ont rapidement reflué vers l'étranger, si bien que de nombreux pays ont enregistré des entrées de devises tout à fait opportunes. De son côté, la Bundesbank a été amenée, vers la fin de l'année, par la baisse de ses réserves de devises, à effectuer des tirages dans le cadre de sa «super-tranche or» au FMI et des «Arrangements généraux de crédit». Elle a en outre cédé une importante quantité d'or aux Etats-Unis.

Bien que le gouvernement français ait pris des mesures en vue de freiner l'expansion soutenue de la demande, les importations ont continué d'augmenter rapidement durant le premier semestre. En effet, l'incertitude qui régnait sur la parité du franc a stimulé la demande d'importations et provoqué de forts décalages au détriment de la France dans les règlements commerciaux avec l'étranger. La dévaluation du franc de 11,1%, décidée en août par le gouvernement, de même que la réévaluation du mark qui l'a suivie en octobre, ont soulagé de façon sensible la balance française des devises.

Au cours du deuxième semestre, la balance des paiements de la Grande-Bretagne s'est améliorée d'une manière appréciable. Après une longue période de déficit, la balance commerciale est redevenue active à partir du mois d'août. Comme l'évolution de la balance des services et de celle des capitaux était également favorable, la balance générale des paiements s'est soldée au second semestre par un excédent assez proche de l'objectif que le gouvernement britannique avait fixé d'un commun accord avec le FMI. Cet objectif consiste à atteindre un surplus de 300 millions de livres à la fin de mars 1970.

Les efforts déployés depuis plusieurs années pour parvenir à un meilleur *ajustement international des balances des paiements* ont permis de réaliser certains progrès en 1969, mais de nombreux problèmes subsistent. Tandis que la Grande-Bretagne et, jusqu'à un certain point, la République fédérale d'Allemagne ont réussi à équilibrer leur balance, l'excédent de la balance nipponne s'est accru et le déficit de la balance française a légèrement augmenté. D'excédentaire qu'elle était, la balance italienne est devenue déficitaire. Les Etats-Unis enfin, qui ont bénéficié depuis 1968 d'importants afflux de capitaux, n'ont pas encore réussi, contrairement à ce que l'on espérait, à améliorer la situation de leur balance des paiements courants.

Les troubles monétaires et les amples mouvements de capitaux qui se sont produits en 1969 ont nécessité une active *collaboration des banques centrales*. Dans différents cas, le FMI a également été mis à contribution.

Les fortes pertes de devises qu'elles ont subies au cours du premier semestre ont amené de nombreuses banques centrales européennes à recourir aux possibilités de crédit offertes par les accords bilatéraux de «swap» conclus avec la Banque de Réserve Fédérale de New York. Le montant global des limites de «swap» fixées dans les accords qui lient les autorités monétaires américaines aux principales banques centrales étrangères et à la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a été majoré de 475 millions et porté à 10980 millions de dollars.

Etant donné l'évolution défavorable de sa balance des paiements, la France a dû utiliser dans les premiers mois de 1969 le crédit que treize banques centrales et la BRI lui avaient promis lors de la conférence monétaire de Bonn en novembre 1968. Elle en a remboursé une partie durant le deuxième semestre de 1969. En septembre, elle a obtenu du FMI un crédit «stand-by», dont elle a tiré un peu plus de la moitié. La Belgique a reçu en août un crédit en devises de la République fédérale d'Allemagne et elle a fait usage de ses droits de tirage sur le FMI.

En juin, la Grande-Bretagne a obtenu du FMI un nouveau crédit «stand-by» d'un milliard de dollars, destiné à la consolidation d'anciens crédits de soutien. Elle a prélevé immédiatement la moitié de ce montant, le versement du solde devant s'opérer en trois tranches, au deuxième semestre de 1969 et au début de 1970. Le gouvernement britannique a accompagné sa demande de crédit d'assurances concernant les objectifs de sa politique économique et monétaire. La Banque d'Angleterre a procédé à de nouveaux amortissements sur le crédit obtenu du FMI en mai 1965 dans le cadre des «Arrangements généraux de crédit». Elle a d'autre part commencé à amortir le crédit qu'un groupe de banques centrales lui avait accordé par l'intermédiaire de la BRI dans le cadre de la première convention multilatérale de juin 1966 sur la stabilisation des avoirs en livres des pays de la zone sterling. Le développement favorable des dépôts en livres des pays de la zone sterling a permis à la Grande-Bretagne de rembourser les crédits obtenus dans le cadre de la deuxième convention multilatérale de septembre 1968.

La révision des statuts du FMI, approuvée en 1968 par le conseil des gouverneurs du Fonds en vue de promouvoir une *réforme de l'ordre monétaire international*, a été ratifiée en 1969 par la grande majorité des Etats membres. Cette révision a fourni avant tout la base statutaire nécessaire pour créer des réserves monétaires supplémentaires sous la forme de droits de tirage spéciaux. Avant même que les nouveaux statuts ne soient entrés en vigueur, le directeur général du FMI avait engagé les consultations prévues pour la première utilisation du nouveau mécanisme de création de réserves. En juillet, une entente de principe s'est faite à ce sujet au sein du Groupe des Dix. Il fut décidé de proposer la création de droits de tirage spéciaux pour 3,5 milliards de dollars en 1970 et pour 3 milliards chacune des deux années suivantes. L'avenir paraissant incertain, le

montant des droits à créer a été fixé pour trois ans, et non pour cinq comme le prévoient les statuts. Lors de l'Assemblée annuelle des Institutions de Bretton Woods, qui s'est tenue au début d'octobre à Washington, le conseil des gouverneurs du FMI a approuvé cette proposition. Ainsi, au début de 1970, les Etats membres qui participent au système des droits de tirage spéciaux recevront pour la première fois de ces droits, qui tiendront lieu de réserves additionnelles.

La création de ces droits n'a plus été sérieusement contestée en 1969. Alors que les Etats-Unis ont toujours insisté pour que les droits de tirage spéciaux soient mis rapidement en vigueur, les Etats d'Europe continentale, qui s'étaient tout d'abord montrés réservés, ont finalement appuyé l'application immédiate de ce système. Ce changement d'attitude s'explique certainement par le fait que, depuis 1967, les réserves monétaires du monde occidental ont non seulement cessé d'augmenter, mais ont même légèrement diminué, si l'on excepte les crédits de soutien accordés à la Grande-Bretagne et à la France. Au cours de ces dernières années, la production d'or a été presque entièrement absorbée par le marché libre. En outre, les mouvements de capitaux d'Europe vers les Etats-Unis ont amenuisé les réserves de devises de nombreuses banques centrales européennes. Comme certains pays avaient déjà introduit des restrictions de change, on pouvait craindre que le commerce et les paiements internationaux ne se heurtent à des obstacles croissants si les réserves monétaires continuaient de diminuer.

Il faudra certes quelques années d'expériences pratiques pour juger si la mise en œuvre des droits de tirage spéciaux, ainsi que les montants prévus sont adaptés à la situation. On peut toutefois se demander si ces montants ne sont pas un peu trop élevés. A la création de réserves additionnelles viendra d'ailleurs s'ajouter l'an prochain une augmentation des quotes-parts des membres du FMI. Après de longs pourparlers au sein du Groupe des Dix et de la direction du FMI à l'occasion de la révision quinquennale des quotes-parts, il a été décidé de majorer ces dernières d'un peu plus d'un tiers: toutes les quotes-parts seront relevées de 25% et celles qui ne paraissent plus correspondre à l'importance économique réelle d'un pays seront adaptées. La majoration des quotes-parts accroîtra d'autant les facilités de crédit dont les pays membres disposent auprès du FMI. En outre, les réserves monétaires traditionnelles pourraient être complétées prochainement par de l'or provenant de la production courante.

Il serait regrettable que les efforts déployés depuis des années pour établir un meilleur équilibre économique entre les principaux pays industrialisés et pour renforcer la discipline en matière de balances des paiements soient compromis par une création excessive de liquidités internationales. Etant donné les tendances à la surchauffe économique et à la hausse des prix qui prédominent actuellement en Europe comme aux Etats-Unis et le déficit persistant de la balance américaine des paiements, la création de liquidités

additionnelles risque d'étendre considérablement le champ d'action de l'inflation dans le monde.

L'évolution de la situation sur le *marché de l'or* paraît indiquer que la consommation industrielle et artisanale d'or n'est pas aussi importante que ne l'avait fait présumer la demande élevée des dernières années, fortement influencée par la spéculation. Après que le FMI eut décidé de créer des réserves supplémentaires sous forme de droits de tirage spéciaux, la thésaurisation privée a beaucoup diminué, d'autant plus que la hausse des taux d'intérêt avait accru l'attrait des autres placements. Vers la fin de l'année, le prix de l'or sur le marché libre est rapidement tombé au niveau de la parité officielle. Cette évolution a sans doute facilité la conclusion, vers la fin de décembre, après de longues négociations, d'un accord de principe entre le FMI et la République d'Afrique du Sud; cet accord doit permettre au Fonds de reprendre de l'or de la production courante.

## B. La politique de la Banque nationale

### Généralités

Les Chambres fédérales ont décidé de ne pas entrer en matière sur le projet de révision de la loi sur la Banque nationale, qui visait à étendre les *moyens d'action légaux de la banque d'émission*. La conclusion par la Banque nationale et les banques d'une convention-cadre, dont le contenu matériel correspond dans les grandes lignes à celui du projet de loi, a eu une influence déterminante sur la décision du Parlement.

En janvier 1969, la commission du Conseil national chargée de l'examen du projet de loi s'était prononcée en principe pour l'entrée en matière, mais elle avait décidé en même temps de suspendre ses travaux, afin de donner aux banques l'occasion de prouver qu'elles étaient en mesure, comme elles l'avaient souvent affirmé, de résoudre le problème de l'extension des moyens d'action de la banque d'émission par la conclusion d'une convention avec la Banque nationale. Les critiques formulées à propos de la base constitutionnelle du projet et de la limitation légale de l'expansion du crédit ont favorisé la recherche d'une solution contractuelle, fondée sur une collaboration étroite entre la Banque nationale et les banques.

La *convention-cadre* entre la Banque nationale et les banques est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre. Elle a été signée par la quasi-totalité des banques invitées à y adhérer, à savoir celles dont le bilan dépasse 20 millions de francs. Cette convention, qui restera en application pendant cinq ans au moins, reprend du projet de loi les dispositions relatives aux deux moyens d'action les plus importants, soit les avoirs minimaux et la limitation de l'expansion du crédit. Elle s'en écarte en ce qui concerne la répartition des compétences. Le projet de loi prévoyait que la Direction générale pourrait décider à l'unanimité d'appliquer le système des avoirs minimaux et la limitation de l'expansion des crédits, après avoir consulté une délégation des banques et le Comité de banque de la Banque nationale; la convention, en revanche, précise qu'à défaut d'entente entre les parties, les décisions de la Direction générale devront être prises en accord avec le Comité de banque.

Les négociations préconisées par la commission du Conseil national n'ont pas permis de limiter assez tôt l'expansion du crédit, qui n'avait cessé de s'accélérer depuis le second semestre de 1968. La Banque nationale avait l'intention, pendant que le Parlement s'occuperait du projet de loi, d'élaborer des directives sur la *limitation de l'expansion du crédit* avec le concours de l'Association suisse des banquiers et de les publier dès le printemps. Comme l'Association des banquiers était entièrement accaparée par la préparation de la convention-cadre et qu'elle ne voulait pas non plus que l'adoption de mesures concrètes dans le domaine du crédit puisse nuire à la collecte des signatures, les pourparlers sur la limitation du crédit n'ont pu s'engager que dans la deuxième quinzaine d'août.

Entre-temps, les crédits accordés en Suisse et surtout les promesses de crédit avaient augmenté très fortement, si bien que la Direction générale aurait difficilement pu faire admettre le taux d'accroissement qu'elle avait envisagé tout d'abord.

Au début de septembre, la Banque nationale et l'Association suisse des banquiers ont conclu un accord qui prévoit que les banques parties à la convention-cadre ne doivent pas laisser le volume de leurs crédits en Suisse au 31 août 1969 augmenter de plus de 9% durant les douze mois suivants. Les établissements qui ont enregistré un taux d'accroissement annuel supérieur à 9% du 1<sup>er</sup> juillet 1967 au 30 juin 1969 bénéficient d'un supplément correspondant à la moitié de la différence entre l'accroissement moyen de leurs crédits pendant les deux années de référence et le taux minimal de 9%. Ce supplément est limité à 2,5%; le taux d'accroissement maximal est donc de 11,5%. La Direction générale s'est réservé de réexaminer le taux d'accroissement des crédits dans les six mois. A la fin d'octobre, il a été décidé d'avancer au 31 juillet 1969 la date de référence pour le calcul de l'accroissement des crédits et l'entrée en application de la limitation.

Selon la convention-cadre, la limitation de l'expansion du crédit ne peut être décidée que si d'autres moyens ne permettent pas d'atteindre le but visé. On a donc pu se demander pourquoi les avoirs minimaux, ou d'autres mesures propres à restreindre les liquidités qui servent au financement des crédits, n'avaient pas été appliqués.

Cela tient au fait que l'expansion des crédits n'a pas été précédée d'un accroissement anormal de la masse de monnaie créée par la banque d'émission. Au contraire, les taux d'intérêt élevés servis sur le marché international de l'argent ont amené les banques à réduire le plus possible leur encaisse non productive d'intérêts. Il était par conséquent superflu d'appliquer le système des avoirs minimaux ou tout autre moyen destiné à neutraliser des liquidités; l'attraction exercée par le marché des euro-devises a fait sortir du circuit économique suisse une quantité de monnaie plus importante que n'auraient pu le faire des mesures de politique monétaire.

Le montant restreint de leurs disponibilités n'a cependant pas empêché les banques de développer considérablement leurs crédits en Suisse. Elles ont manifestement fondé leur politique de crédit sur l'idée qu'elles seraient toujours à même de rapatrier des fonds si cela était nécessaire. C'est pourquoi les banques ont dû accroître fortement leur encaisse aux principales échéances. Entre ces échéances, le volume de la monnaie créée par la banque d'émission est tombé généralement au-dessous du niveau qu'il avait atteint douze mois auparavant, bien que les engagements à court terme du système bancaire aient beaucoup progressé dans cet intervalle.

Etant donné la forte expansion du crédit et l'ampleur des afflux de devises dans les banques, la Banque nationale a laissé libre cours aux exportations de fonds. Un certain resserrement du marché de l'argent était nécessaire pour garantir une limitation efficace

de l'expansion du crédit. Si des capitaux importants avaient cherché à se placer en Suisse, les opérations échappant à la limitation du crédit se seraient multipliées. Toutefois, lorsque le manque de liquidités est devenu excessif en septembre et qu'il a provoqué une hausse des taux à court terme gênant le fonctionnement du marché de l'argent, la Banque nationale a engagé les grandes banques à accroître leur encaisse.

La Banque nationale a également autorisé de façon libérale l'*émission d'emprunts étrangers en Suisse*. Lorsque les emprunts à haut rendement émis à l'étranger, notamment en République fédérale d'Allemagne, ont eu momentanément des répercussions défavorables sur les résultats des emprunts étrangers placés en Suisse, les banques, après avoir pris contact avec la Banque nationale, ont décidé de ralentir le rythme des émissions d'emprunts étrangers.

L'*attrait exercé par le marché des euro-devises* sur les investisseurs suisses a provoqué une hausse de l'intérêt à l'intérieur du pays. Cette tendance s'est fait sentir tout d'abord sur le marché des fonds à court terme. Elle n'a touché que plus tard le marché des capitaux, qui est moins sensible aux influences extérieures. Jusqu'à la fin de l'année, les taux que les banques appliquaient aux crédits accordés en Suisse sont demeurés relativement stables.

Même si l'on fait abstraction des influences extérieures, la hausse de l'intérêt ne peut être évitée dans une période où les poussées inflationnistes s'accroissent. Du fait de la forte expansion du crédit en Suisse et de la surchauffe économique qui s'amplifiait, il n'aurait pas été indiqué d'augmenter la masse monétaire pour freiner cette hausse. Une telle politique n'aurait eu d'ailleurs aucune chance de succès, car la différence entre les taux du marché suisse et ceux du marché des euro-devises était trop grande. A plus long terme, la limitation de l'expansion du crédit est encore la mesure la plus propre à modérer la hausse de l'intérêt, car elle prévient la formation d'un écart excessif entre le développement du crédit et celui de l'épargne.

En revanche, vu la structure particulière de l'économie suisse, la Banque nationale n'a pas jugé opportun de favoriser la tendance à la hausse de l'intérêt en élevant prématurément le *taux d'escompte et le taux des avances sur nantissement*. C'est seulement lorsque les taux du marché à court terme eurent atteint un niveau nettement supérieur aux taux officiels et que les banques cantonales et les grandes banques eurent relevé ceux de leurs obligations de caisse, que la Banque nationale a décidé, à la mi-septembre, d'adapter le taux officiel d'escompte et celui des avances sur nantissement aux nouvelles conditions du marché. Elle entendait notamment faciliter ainsi un ajustement des taux des effets de stocks obligatoires. Leur majoration était devenue nécessaire, car le rendement de ces effets avait perdu tout attrait, ce qui aurait pu amener les banques à les céder à la Banque nationale, en l'obligeant du même coup à créer de la monnaie.

La Banque nationale s'est parfaitement rendu compte que la hausse du taux d'escompte et de celui des avances sur nantissement ne suffisait pas à éviter un recours excessif à son crédit. Les nouveaux taux officiels restaient nettement inférieurs au rendement des placements en francs sur le marché des euro-devises, si bien qu'il demeurait intéressant de recourir au crédit de la Banque nationale pour effectuer des opérations d'arbitrage. C'est pourquoi il a fallu fixer des limites tant qualitatives que quantitatives à l'utilisation de ce crédit. La Banque nationale a rappelé aux banques qui avaient eu recours à elle de façon excessive pour renforcer leurs liquidités que le crédit de l'institut d'émission est un moyen de financement à court terme. Elle leur a signalé qu'elles ne devraient y recourir que pour surmonter des impasses temporaires qu'une encaisse normale ne permet pas d'éviter. La Banque nationale a conclu avec les grandes banques des arrangements sur le montant maximal des crédits qu'elle était disposée à leur accorder pour les échéances du second semestre. De plus, elle a réduit graduellement le volume des papiers à court terme qui sont détenus principalement par les grandes banques et qu'elle s'était engagée à leur reprendre hors des limites habituelles d'escompte lors des échéances mensuelles; c'était le cas en particulier pour les effets que la BRI place dans les grandes banques suisses. En automne, lorsque ces titres ont été prolongés ou renouvelés, la Banque nationale a fait savoir aux banques qu'elle se réservait la possibilité de les imputer sur les limites ordinaires d'escompte ou d'avances sur nantissement.

La *réévaluation du mark allemand*, qui a eu lieu en octobre, risque d'atténuer l'efficacité de la politique monétaire suisse. Dès la libération du cours du mark, et surtout après la réévaluation, des fonds ont afflué de la République fédérale en Suisse. Bien que les banques aient replacé la plupart de ces fonds sur le marché des euro-devises, une partie de leur contre-valeur a été créditée en francs suisses sur les comptes de leurs clients. Ces avoirs peuvent servir notamment à l'achat de valeurs suisses. D'autre part, certaines conséquences de la réévaluation du mark, telles que l'amélioration de notre position concurrentielle sur le marché international et le renchérissement des importations en provenance d'Allemagne, ont renforcé les tendances inflationnistes dans notre pays. Comme des motifs sérieux s'opposaient à la mesure corrective qu'aurait pu constituer une réévaluation du franc, on a renoncé à modifier la parité.

Dans ces conditions, il serait excessif de faire porter sur la seule politique monétaire tout le poids de la lutte contre l'inflation. Vers la fin de l'année, la conviction qu'un programme général de lutte contre la surchauffe était nécessaire a fort heureusement gagné du terrain. A la fin de décembre, diverses mesures propres à refréner les poussées inflationnistes étaient à l'étude.



**Coopération monétaire  
de la Suisse  
avec l'étranger**

La Suisse n'a pas été appelée à contracter de nouveaux engagements dans le cadre de la collaboration monétaire internationale.

Lorsque ses avoirs en dollars dépassaient de beaucoup le montant usuel, la Banque nationale s'est assurée contre d'éventuels risques de change en faisant jouer sa convention «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale de New York. Les autorités monétaires américaines se sont procuré une partie des francs suisses nécessaires à la liquidation de leurs engagements «swap» en cédant à la Banque nationale et à la BRI des bons du Trésor américain libellés en francs suisses. De son côté, la BRI a acquis les francs suisses dont elle avait besoin pour ces opérations en plaçant des effets sur le marché suisse. La liquidation des transactions «swap» a cependant résulté essentiellement des ventes de dollars au marché et à la Confédération. La conversion en or de 25 millions de dollars auprès des autorités monétaires américaines y a contribué également.

Dans le courant de l'année, les engagements de la Banque nationale relevant de l'aide monétaire à l'étranger ont diminué de 68 millions pour s'inscrire à 237,5 millions de dollars, ou 1 025 millions de francs. Sur ce montant, 137,5 millions de dollars seulement étaient utilisés à la fin de l'année. L'aide monétaire fournie à la Grande-Bretagne, qui s'élevait à 82 millions de dollars au début de 1969, a baissé de 44,5 millions de dollars (190 millions de francs) pour s'établir à 37,5 millions de dollars (162 millions de francs). La Grande-Bretagne a remboursé le solde du crédit qui lui avait été accordé en mai 1965 par la Banque nationale en liaison avec une opération de soutien du FMI et du Groupe des Dix. De plus, elle a fini de rembourser le prêt qu'elle avait obtenu par l'intermédiaire de la BRI en novembre 1967, avant la dévaluation de la livre. L'amortissement des dettes relevant de la première convention multilatérale s'opère en huit tranches trimestrielles. Les deux remboursements effectués par la Banque d'Angleterre en septembre et – par anticipation – en novembre ont réduit la créance suisse de 50 millions à 37,5 millions de dollars, soit de 216 millions à 162 millions de francs. Le crédit promis par la Suisse dans le cadre de la seconde convention multilatérale n'a pas encore été utilisé par la Grande-Bretagne. Ce crédit, qui porte sur un montant de 100 millions de dollars, ou de 431 millions de francs, demeure ouvert.

Conformément à l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963 concernant la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales, l'aide accordée à la Grande-Bretagne, y compris la promesse de crédit non utilisée, bénéficie de la garantie de reprise de la Confédération; le montant de cette garantie est limité à 200 millions de dollars, ou à 865 millions de francs.

En novembre 1968, la Banque nationale avait participé pour 100 millions de dollars à un crédit «stand-by» de 2 milliards de dollars ouvert à la Banque de France par un groupe de banques centrales et la BRI. La France a utilisé entièrement la quote-part

suisse au cours du premier semestre. La Banque nationale a constitué à cet effet des dépôts en dollars à trois mois auprès de la Banque de France. Elle les a ensuite renouvelés trois fois pour la même durée. Ce crédit de soutien était encore utilisé à la fin de l'année.

La Banque nationale a régulièrement envoyé des délégués aux réunions qui, dans le cadre de la BRI, de l'OCDE et du Groupe des Dix, ont été consacrées à la discussion des problèmes monétaires internationaux.

*Tableau des mesures  
monétaires internationales  
auxquelles la Banque  
nationale suisse  
a collaboré en 1969*

	Promesses de crédit montant initial		Remboursements en 1969		Crédits en cours à la fin de 1969	
	mio. de dollars	mio. de francs	mio. de dollars	mio. de francs	mio. de dollars	mio. de francs
* Crédit accordé en mai 1965 à la Grande-Bretagne, en liaison avec une aide du FMI et du Groupe des Dix. (Bilan: Avoirs avec garantie de change) . .	40	174	25	108	(remboursé)	
* Crédit accordé en juin 1966 à la BRI, dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour compenser les retraits d'avoirs en livres (1 <sup>re</sup> convention multilatérale). (Bilan: Devises) . . . . .	50	216	12,5	54	37,5	162
* Crédit accordé en novembre 1967 à la BRI, sous la forme d'un « swap » francs contre or, dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour lui faciliter le remboursement de tirages sur le FMI avant la dévaluation de la livre. (Bilan: Or) . . . . .	15	66	7	28	(remboursé)	
* Promesse de crédit accordée en septembre 1968 à la BRI, dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour stabiliser les avoirs en livres des pays de la zone sterling (2 <sup>e</sup> convention multilatérale) . . . . .	100	431	—	—	(non utilisée)	
Promesse de crédit accordée en novembre 1968 à la France, dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales lors de la spéculation sur les parités du mark et du franc français. (Bilan: Devises) . . . . .	100	431	—	—	100	431
<b>Total . . . . .</b>			44,5	190	137,5	593

\* Garantie de reprise de la Confédération, fondée sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963.

## Evolution de la conjoncture

### C. Economie suisse

Le *produit national brut réel*, qui avait augmenté de 4% en 1968, s'est accru approximativement de 5%. Ses principaux éléments ont évolué de la façon suivante, en valeur réelle. La demande étrangère en biens et services suisses a augmenté de 12% en chiffre rond, soit un peu plus que l'année précédente, où elle avait progressé de près de 10%. Le taux d'accroissement de la demande intérieure a passé de 3 à 5%, principalement sous l'effet de la reprise des investissements. L'investissement intérieur brut s'est accru de 6%, selon les dernières estimations, contre 4% en 1968. La consommation privée s'est développée également. Son taux de croissance semble avoir dépassé 4%, alors qu'il avait atteint à peine 3% en 1968. Les dépenses courantes des pouvoirs publics ont augmenté de 4% environ, contre 2% en 1968.

Le nombre des *personnes occupées* a augmenté de 1% en chiffre rond, en raison d'un léger accroissement de la population indigène active et de l'effectif des travailleurs étrangers. Dans l'industrie, le nombre des ouvriers a diminué, alors que celui des employés a augmenté, comme en 1968. Dans le secteur des services, le chiffre de l'emploi a continué de monter nettement, en particulier dans les assurances et dans les banques.

Le nombre des *ouvriers étrangers* soumis au contrôle était de 659 000 à la fin d'août 1969, ce qui représente une augmentation de 11 000 personnes, ou de 1,7%, dans l'espace d'une année. Ce sont surtout les travailleurs saisonniers et les frontaliers qui ont contribué à cet accroissement. D'autre part, 15 000 ouvriers étrangers en chiffre rond ont été mis au bénéfice d'un permis d'établissement et libérés du contrôle.

Dans le secteur de la *construction*, la reprise qui avait commencé en 1968 s'est renforcée. Le taux d'accroissement annuel des travaux a passé de 3,5 à 7,5% en valeur réelle. Les investissements industriels et artisanaux qui avaient stagné, voire diminué de 1964 à 1967, ont contribué à cette progression.

La construction de logements s'est maintenue à un niveau élevé. En 1969, 20 463 logements ont été terminés dans les 65 villes, soit 8,1% de plus que l'année précédente. L'augmentation a été encore plus forte à la périphérie des grandes villes.

L'ampleur des besoins de logements, l'intense activité qui a régné dans la construction et les opérations immobilières consécutives à l'afflux de fonds de l'étranger ont entraîné une hausse des prix des terrains aussi bien dans les villes qu'à la campagne. En même temps, la hausse du coût de la construction s'est accélérée. Au début d'octobre, l'indice zurichois du coût de la construction de logements était de 6,3% plus élevé qu'une année auparavant, alors qu'il avait augmenté de 1,2% seulement d'octobre 1967 à septembre 1968.

L'évolution des *projets de construction* permet de penser qu'une intense activité continuera de régner dans l'industrie du bâtiment. Dans les 65 villes, des permis de cons-

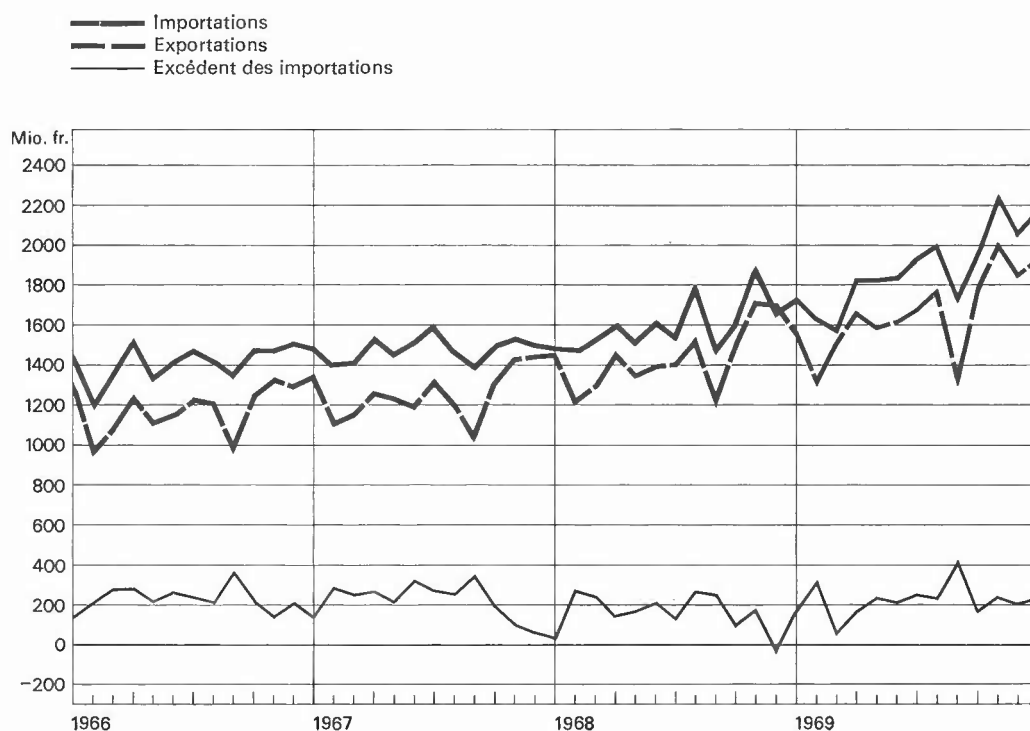
truire ont été délivrés pour 29 440 logements, soit 18,7% de plus que l'année précédente. L'Inspectorat fédéral des fabriques a reçu 3 454 projets, soit 7,9% de plus qu'en 1968. Ce sont les projets de constructions et d'agrandissements industriels qui ont le plus augmenté. Ils ont dépassé de 13,3% en nombre et de 35,8% en volume les chiffres de 1968.

Le commerce extérieur a été caractérisé par une rapide progression des importations et par une légère augmentation du taux d'accroissement des exportations. Au second semestre, le taux de croissance des importations a dépassé celui des exportations.

L'expansion soutenue de la demande étrangère a entraîné un accroissement vigoureux de la production et, par conséquent, des importations de matières premières, de produits semi-ouvrés et de biens d'investissement. En même temps, on s'est visiblement efforcé dans le secteur de la production, et tout particulièrement dans celui de la distribution, de maintenir le niveau des stocks aussi bas que possible.

Les importations se sont élevées à 22 734 millions de francs. Leur taux d'accroissement a été de 17%, contre 9,2% en 1968. Les importations de matières premières et de produits semi-ouvrés ont augmenté de 20,7%, celles de biens de consommation de 17,8% et celles de biens d'investissement de 12,6%.

### Balance du commerce extérieur



Quant aux exportations, elles ont atteint 20 009 millions de francs, ce qui représente un taux d'accroissement de 15,3%, contre 14,4% l'année précédente. Si elles ne se sont pas développées davantage encore, c'est que de nombreuses entreprises exportatrices étaient arrivées à la limite de leur capacité de production.

Au total, les exportations se sont accrues de 2,7 milliards de francs. La part de la métallurgie à cet accroissement a été de 1361 millions, celle de l'industrie chimique de 754 millions et celle de l'industrie textile de 257 millions de francs; quant à l'industrie des denrées alimentaires, elle a contribué pour 174 millions à cette augmentation.

Contrairement à l'année précédente, ce sont les exportations vers les pays d'Europe et plus particulièrement vers le Marché commun (CEE) qui ont le plus augmenté. Les livraisons aux pays de la CEE se sont accrues de 18,2% (République fédérale d'Allemagne 23,2%, Italie 15,9%, France 14,8%). La forte progression des ventes suisses à l'Allemagne a résulté, d'une part, de la surchauffe de l'économie allemande et, d'autre part, de la détaxe à l'importation de 4% introduite dans ce pays en novembre 1968, puis de la réévaluation du mark en octobre 1969. Au total, les exportations dans les pays de l'AELE ont augmenté de 13,6%, mais leur taux d'accroissement a varié selon les pays. Les ventes suisses ont moins progressé au Royaume-Uni et en Suède que dans les autres pays de ce groupe. Les exportations à destination des Etats-Unis n'ont guère dépassé le montant qu'elles avaient atteint l'année précédente; leur taux d'accroissement est tombé de 14,5% en 1968 à 5,8% en 1969, sous l'effet surtout du ralentissement de la croissance économique des Etats-Unis. L'augmentation des exportations suisses dans divers autres pays d'outre-mer, notamment au Japon, a largement compensé cette régression.

Le déficit de la *balance commerciale* a atteint 2 725 millions de francs, ce qui représente un accroissement de 650 millions de francs, ou de 31,3%, par rapport à l'année précédente. L'augmentation de ce déficit provient, d'une part, de l'expansion plus forte des importations et, d'autre part, de la détérioration des termes de l'échange, les prix à l'importation, en particulier ceux des matières premières, étant montés plus rapidement que les prix à l'exportation. Elle a toutefois été approximativement compensée par l'accroissement de l'excédent de la balance des services dû notamment à l'amélioration des recettes nettes du tourisme et des revenus de capitaux placés à l'étranger. On estime par conséquent que la balance des revenus s'est soldée par un excédent de près de 2,3 milliards de francs, comme en 1968.

L'essor de la conjoncture en Suisse et à l'étranger a favorisé le *tourisme*, qui a en outre bénéficié de bonnes conditions d'enneigement en hiver et d'un temps ensoleillé en été et en automne. Le nombre des nuitées a augmenté de 3,6% par rapport à l'année précédente. Les hôtes suisses et les hôtes étrangers ont pris une part à peu près égale à cette progression, mais on a relevé certains changements quant à la provenance des hôtes.

Les grèves, les troubles sociaux, les restrictions de change ainsi que la dévaluation du franc français ont freiné l'afflux des touristes britanniques et français notamment, alors que le nombre des hôtes venant d'Allemagne et de quelques pays d'outre-mer s'est accru. La part, plus élevée que l'an dernier, des hôtes en provenance d'autres continents, en particulier d'Amérique du Nord, a eu des répercussions favorables sur la balance suisse du tourisme, car la plupart de ces hôtes logent dans des hôtels de rang élevé. Pour la même raison, le mouvement touristique s'est accru davantage dans les grandes villes que dans le reste du pays.

Le nombre des voyageurs transportés par les *Chemins de fer fédéraux*, qui avait stagné pendant les premiers mois de l'année, a augmenté sensiblement au deuxième semestre, en raison surtout de l'accroissement du trafic international. La progression observée l'an dernier dans le trafic des marchandises s'est renforcée. En dépit de grèves répétées en France et en Italie, le trafic de transit s'est accru de 10%. Quant au trafic intérieur, il a augmenté de 6%.

Dans l'ensemble, les conditions atmosphériques ont été favorables à l'*agriculture*. Le rendement à l'hectare des cultures de céréales a été légèrement plus faible que l'année précédente, mais la qualité a été nettement meilleure. Dans l'arboriculture, la récolte a été très abondante, surtout en ce qui concerne les fruits à pépins. La récolte de foin est restée bien inférieure à celle de 1968, tant pour le rendement à l'hectare que pour la qualité. Grâce à la diminution du cheptel bovin, à la limitation de la production de lait commercial et à l'augmentation de la demande de lait et de produits laitiers, la pléthore qui était apparue l'année précédente dans l'économie laitière s'est sensiblement atténuée. Par conséquent, le contingentement des livraisons de lait prévu dans l'arrêté du Conseil fédéral du 23 octobre 1968, mais qui avait été ajourné provisoirement, n'a pas dû être appliqué. Selon les estimations provisoires du Secrétariat des paysans suisses, le rendement brut épuré de l'agriculture a été de 4177 millions de francs, ce qui représente une baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. Certains frais d'exploitation ont continué d'augmenter, tels les salaires des ouvriers agricoles et l'intérêt du capital investi.

Après plusieurs années de lente augmentation, la *consommation privée* s'est fortement accrue. Les dépenses des ménages pour des biens et des services ont augmenté de 7,2%, contre 5,7% en 1968. Le chiffre d'affaires du commerce de détail, représentatif de la consommation de biens privés, s'est accru de 6,9%, ce qui permet de conclure que la consommation de biens s'est développée au même rythme que celle de services.

L'expansion des *dépenses publiques* s'est accélérée. Selon des estimations provisoires, les dépenses courantes de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales ont augmenté de 795 millions de francs, ou de 9%, contre 6,9% l'année précédente. La majeure partie de cet accroissement a été le fait de la Confédéra-

tion. Le budget de la Confédération pour 1969 prévoyait au compte financier 7153 millions de francs de dépenses, ce qui représentait une augmentation de 655 millions, ou de 10,1%, par rapport au budget de 1968; quant aux recettes, elles étaient budgétées à 6719 millions de francs, soit une augmentation de 400 millions, ou de 6,3%. Comme les recettes ont évolué de façon favorable sous l'influence de la haute conjoncture, il semble toutefois que le déficit effectif sera bien inférieur au montant de 434 millions de francs qui figure au budget.

Pour 1970, on peut s'attendre à un ralentissement de l'expansion des dépenses et à une diminution du déficit de la Confédération. Le budget pour 1970 prévoit au compte financier 7594 millions de francs de dépenses et 7571 millions de recettes, de sorte que le déficit budgétaire n'est que de 23 millions. Par rapport au budget de 1969, l'augmentation des dépenses – compte tenu des parts des cantons aux recettes de la Confédération – est de 441 millions de francs, ou de 6,2%, et celle des recettes de 852 millions, ou de 12,7%.

Dans certains secteurs de l'économie, la *hausse des prix* s'est accélérée; le renchérissement a été stimulé par des influences extérieures. Les hausses de prix d'ordre interne ont porté principalement sur la construction et sur les biens-fonds, ainsi que sur les services où la part de travail est prédominante.

L'*indice des prix de gros* est relativement peu monté dans les premiers mois de l'année, mais, au deuxième semestre, il a tendu à s'élever à un rythme accéléré. Le renchérissement des marchandises importées a été, en chiffre rond, trois fois plus important que celui des marchandises suisses. A la fin de décembre 1969, l'indice des prix de gros reflétait une hausse annuelle de 5%, contre 0,3% seulement en 1968.

Les prix des marchandises et des services compris dans l'*indice des prix à la consommation* ont continué de monter, mais leur hausse a été plus faible que celle des prix de gros et celle du coût de la construction. Il faut cependant considérer que le renchérissement qui se manifeste dans la production se répercute en général après un certain temps seulement sur les prix à la consommation. A la fin de décembre 1969, l'indice dépassait de 2,3% le niveau qu'il avait atteint une année auparavant; en 1968, il était monté de 2,2%. Les augmentations de prix dans le secteur des services ont eu une influence décisive sur l'évolution de l'indice en 1969, tandis que dans le domaine des marchandises, le renchérissement de certaines catégories de produits a été partiellement compensé par des baisses de prix dans d'autres catégories.

L'essor général de la conjoncture et la concurrence accrue des entreprises sur le marché de l'emploi ont fait monter les *salaires*. Dans l'industrie, ils ont augmenté de 4,1%, comme l'année précédente, mais il convient d'observer que les augmentations individuelles n'apparaissent pas dans l'évolution des taux des salaires.



## Réserves monétaires et marché des changes

A la fin de 1968, les *réserves monétaires* de la Banque nationale (or, devises et bons du Trésor étrangers en francs suisses) se montaient à 18 399 millions de francs. A la fin de 1969, elles ont atteint 19 078 millions de francs. Si l'on fait abstraction des dollars provenant des opérations «swap» conclues en fin d'année avec les banques, le montant net des réserves monétaires était de 15 193 millions de francs à la fin de 1968 et de 15 673 millions à la fin de 1969. L'accroissement des réserves monétaires a donc été plus faible que l'excédent de la balance des revenus. Cela signifie que le montant des exportations d'argent et de capitaux a dépassé celui des fonds venus de l'étranger.

L'évolution des réserves monétaires a été déterminée avant tout par les variations des avoirs en dollars et des bons du Trésor étrangers en francs suisses. Les réserves d'or, par contre, ont peu varié.

A la fin de 1968, les *réserves d'or* s'inscrivaient à 11 356 millions de francs. Sur ce montant, 28 millions de francs représentaient la contrepartie d'opérations «swap» conclues avec la BRI. La liquidation de ces opérations a réduit les réserves d'or d'un montant équivalent dans le courant de l'année. En revanche, elles ont augmenté de 108 millions de francs à la suite d'une conversion de dollars en or auprès du Trésor des Etats-Unis. A la fin de l'année, elles s'élevaient à 11 435 millions de francs.

Les *réserves de devises* atteignaient 5 601 millions de francs à la fin de 1968. Sur ce montant, 3 206 millions de francs représentaient la contre-valeur des dollars provenant des transactions «swap» conclues avec les banques. Le dénouement de ces «swaps», la cession de dollars au marché et à la Confédération, la conversion, déjà mentionnée, de dollars en or et l'achat de bons du Trésor américain libellés en francs suisses ont ramené les réserves de devises à 1 044 millions de francs à la mi-mars. Elles sont toutefois remontées à 2 072 millions de francs à la fin de mars, en raison des cessions de dollars faites par les banques à la Banque nationale. Par la suite, elles ont baissé de nouveau pour s'inscrire à 1 105 millions de francs à la fin de la première semaine de septembre. Cette baisse a résulté une fois de plus de l'achat de bons du Trésor des Etats-Unis libellés en francs suisses et surtout de la vente de dollars au marché et à la Confédération. Les reprises de dollars opérées par la Banque nationale en septembre et en octobre ont contribué à porter les réserves de devises à 2 898 millions de francs à la mi-octobre. Le brusque accroissement de 3 269 millions de francs qui s'est produit en décembre a été provoqué par les «swaps» à court terme dollars contre francs que les banques ont conclus avec la Banque nationale pour financer l'échéance annuelle.

La convention «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale de New York a servi de nouveau, à diverses reprises, à garantir des avoirs en dollars contre les risques de change. A la fin de 1969, sur le montant des réserves de devises qui s'élevaient à 5 793 millions de

francs, 4 619 millions bénéficiaient de cette garantie. Les «swaps» avec les banques s'élevaient à 3 406 millions de francs.

En 1969, les *bons du Trésor étrangers en francs suisses* ont augmenté de 409 millions et ont passé à 1 851 millions de francs. Cet accroissement est allé de pair avec la liquidation de transactions «swap» par la Banque de Réserve Fédérale. Des dollars qui bénéficiaient d'une garantie de change dans le cadre de ces «swaps» ont été remplacés dans les réserves de la Banque nationale par des bons du Trésor américain libellés en francs suisses.

Les *avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères*, qui s'élevaient à 108 millions de francs à la fin de 1968, ont disparu du bilan en 1969, par suite des remboursements effectués par la Banque d'Angleterre.

Les perturbations monétaires internationales n'ont pas eu de répercussions marquées sur le *marché suisse des changes*. Les exportations de fonds, dues au niveau élevé des taux sur le marché des euro-devises, ainsi que les facilités que la Banque nationale a accordées aux banques lors des échéances ont soutenu le cours du dollar en Suisse, si bien qu'il s'est maintenu en général légèrement au-dessus du point d'intervention inférieur de 4,2950. Ce point n'a été atteint qu'à la fin de mars, ainsi qu'à la fin de septembre et au début d'octobre, lorsque les banques ont dû rapatrier des fonds pour renforcer leur encaisse.

En mars, le *prix de l'or* a atteint à Zurich son niveau le plus élevé de l'année, soit près de 44 dollars l'once. En été, un fléchissement s'est amorcé qui s'est accentué en novembre et en décembre. Comme la demande n'a pas toujours atteint le niveau de l'offre, le cours d'achat appliqué par les grandes banques suisses est tombé certains jours légèrement au-dessous du prix de l'or monétaire, qui est de 35 dollars l'once.

## **Marché de l'argent et des capitaux**

Le *marché de l'argent* a été en général tendu, si l'on fait abstraction de quelques périodes d'aisance relativement brèves. L'attrait du marché des euro-devises a amené les banques et les autres secteurs de l'économie à transférer des fonds à l'étranger, ce qui a réduit la liquidité du marché suisse.

L'évolution du marché de l'argent se reflète dans le mouvement des *avoirs à vue des banques et de l'économie à la Banque nationale*. Entre les principales échéances bancaires, le montant de ces avoirs a souvent été moins élevé que l'année précédente. A la fin de décembre 1969, les avoirs à vue des banques, du commerce et de l'industrie s'inscrivaient à 6 353 millions de francs, contre 5 776 millions une année auparavant. Lors des échéances annuelles toutefois, le montant de ces avoirs est grossi par l'aide substantielle que la Banque nationale accorde aux banques.

Comme à l'ordinaire, les *avoirs de la Confédération à la Banque nationale* ont beaucoup varié. Ces variations ont résulté surtout du mouvement des avoirs en comptes de

chèques postaux. La Confédération a eu recours à quelques reprises seulement, et de façon passagère, au crédit de la Banque nationale en lui remettant en pension des bons du Trésor des Etats-Unis libellés en francs suisses; ces opérations n'ont porté que sur des montants relativement modestes. Au mois de janvier, la Banque nationale a placé dans les banques pour 200 millions de francs de bons du Trésor de la Confédération, afin de pallier le resserrement saisonnier de la trésorerie fédérale. La Confédération a remboursé ces bons à la mi-février au moyen de fonds provenant de l'émission d'un emprunt. Durant le reste de l'année, l'état généralement favorable de sa trésorerie a permis à la Confédération de faire des placements à court terme productifs d'intérêt, notamment à la BRI. En novembre, la Banque nationale lui a cédé temporairement, pour un placement, 50 millions de dollars munis d'une garantie de change. Les avoirs de la Confédération en bons du Trésor américain libellés en francs suisses se sont maintenus à 480 millions de francs.

La *circulation fiduciaire* a continué d'augmenter, mais un peu moins rapidement qu'en 1968. En janvier, son taux d'accroissement annuel moyen s'inscrivait à 7,3%; il était de 4,9% en décembre. A la fin de l'année, la circulation fiduciaire se montait à 12 518 millions de francs. Par rapport à la fin de l'année précédente, elle avait augmenté de 471 millions de francs, ou de 3,9%.

Le *recours au crédit de la banque d'émission* a été bien plus important que l'année précédente. Les banques, en particulier, se sont servies des crédits accordés à un taux relativement bas par la Banque nationale pour renforcer leurs disponibilités les jours de bilan.

Au cours de l'année, l'état des *effets sur la Suisse* (y compris les bons du Trésor de la Confédération) s'est élevé en moyenne à 203 millions de francs, contre 108 millions l'année précédente. Lors des échéances trimestrielles, il s'est agi principalement d'effets de la BRI mis en pension pour quelques jours par des grandes banques. La part des bons du Trésor, des effets commerciaux et des effets de stocks obligatoires au total des opérations d'escompte a été beaucoup plus faible.

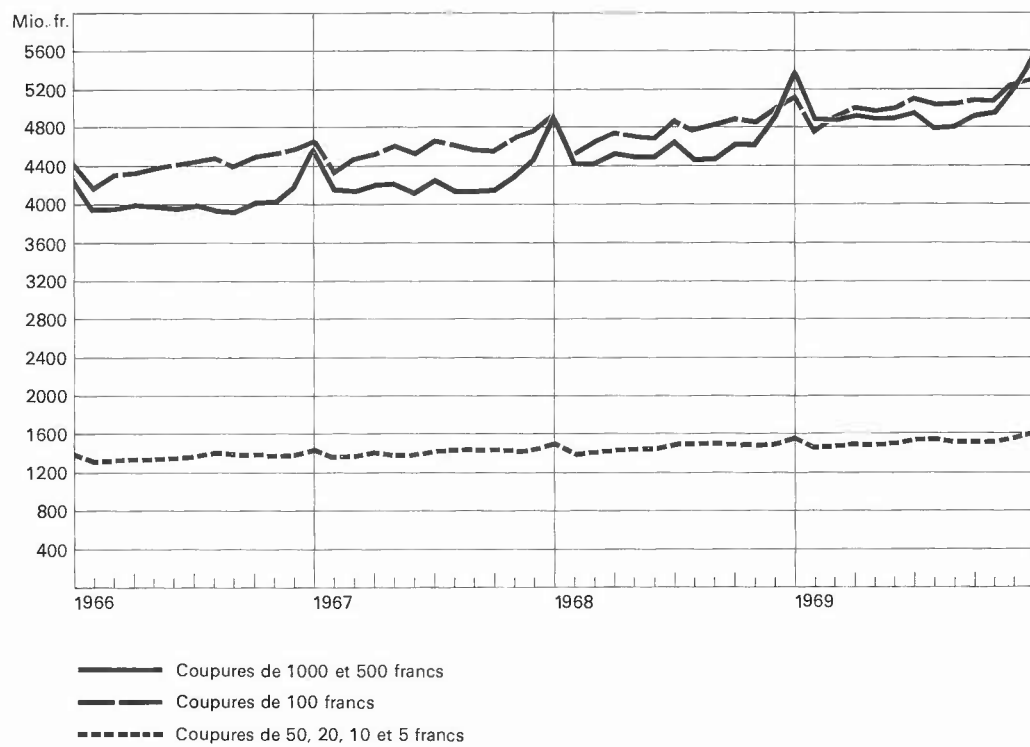
En moyenne, la Banque nationale a détenu en portefeuille pour 74 millions de francs d'*effets de stocks obligatoires*, contre 79 millions en 1968. La plus grande partie de ces effets n'ont pas été présentés au réescompte par les banques, mais escomptés directement par la Banque nationale. Au total, 2864 contrats de stocks obligatoires étaient en vigueur à la fin de 1969, contre 2866 un an auparavant. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle s'élevait à 2143 millions, contre 1820 millions de francs à la fin de l'année précédente.

Les *avances sur nantissement* ont atteint en moyenne 71 millions de francs, contre 27 millions en 1968.

Les mises en pension de *bons de stérilisation* ont été moins importantes que l'année précédente. Ces opérations se sont élevées à 407 millions de francs, contre 524 millions

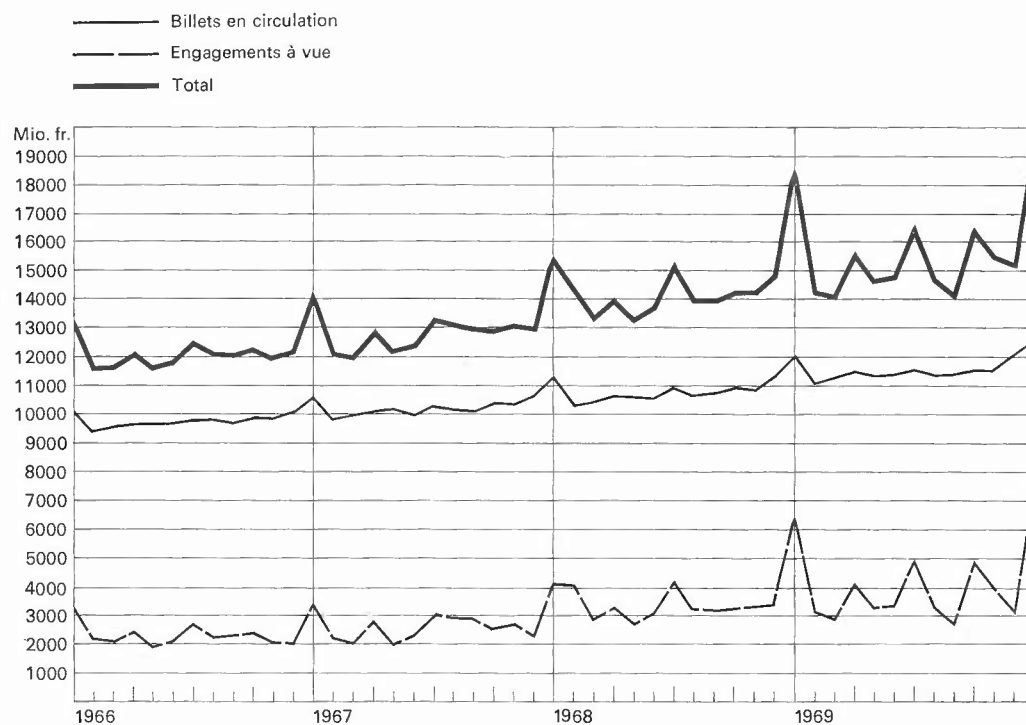
*Répartition des billets en circulation*

En fin de mois



*Billets et engagements à vue*

En fin de mois



en 1968. Le montant des bons de stérilisation qui avaient été placés dans les banques en 1960 pour absorber des liquidités excédentaires a été ramené à 318 millions en avril par le remboursement d'une tranche de 57 millions de francs.

La Banque nationale a majoré le 15 septembre le *taux officiel de l'escompte* de  $\frac{3}{4}\%$ , en le portant à  $3\frac{3}{4}\%$ , et le *taux officiel des avances sur nantissement* de 1%, en le portant à  $4\frac{3}{4}\%$ .

Etant donné l'évolution du marché et la hausse des taux officiels décidée par la Banque nationale, le Délégué à la Défense nationale économique et les banques ont décidé de majorer à partir du 11 novembre les *taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires*; le taux applicable pour les stocks de denrées alimentaires et de fourrages a été relevé de  $\frac{3}{4}\%$  et porté à  $3\frac{3}{4}\%$ , tandis que le taux applicable pour les autres stocks, majoré de  $\frac{1}{2}\%$ , a passé à 4%.

Le *taux d'escompte privé* appliqué par les banques aux acceptations bancaires et aux effets commerciaux de premier ordre a passé de 3% à 4% à la fin de mars, puis à  $4\frac{1}{4}\%$  à la fin de juin et à  $4\frac{3}{4}\%$  à la fin de septembre.

Comme les banques ont cherché à placer également des fonds à très court terme sur le marché des euro-devises, le *taux de l'argent au jour le jour* a fluctué entre  $1\frac{1}{2}$  et 10%. Après la courte baisse saisonnière du début de l'année, les opérations de fin de mois et surtout celles de fin de trimestre ont fait monter les taux qui, dans certains cas, ont même nettement dépassé 10%. Les «swaps» conclus par la Banque nationale avec les banques aux principales échéances ont modéré la tendance à la hausse des taux.

A la mi-janvier, les grandes banques ont ramené de  $4\frac{1}{4}$  à 4% l'intérêt qu'elles payaient à Zurich sur les *dépôts à trois mois*; de février à juin, elles ont graduellement relevé l'intérêt de ces dépôts jusqu'à 5%.

L'*intérêt des bons du Trésor de la Confédération* a été adapté à l'évolution du marché lors des renouvellements trimestriels de ces titres. Le 15 octobre, des taux de  $3\frac{3}{4}$ ,  $3\frac{1}{2}$  et 4% ont été appliqués aux titres d'une durée de un an, un an et demi et deux ans. Une année auparavant, les titres échus avaient été renouvelés à des taux de  $\frac{1}{2}\%$  moins élevés. Le montant des bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché n'a pour ainsi dire pas varié; il s'élevait à 888 millions de francs à la fin de 1969.

Les *taux du marché à moyen terme* sont demeurés pendant un certain temps au niveau qu'ils avaient atteint en 1967. Les grandes banques et les banques cantonales versaient un intérêt de  $4\frac{3}{4}\%$  sur les *obligations de caisse* d'une durée de trois ou quatre ans et de 5% sur les titres d'une durée de cinq ans ou plus. Les banques locales qui remettent des données périodiques appliquaient un taux de  $4\frac{3}{4}$ –5% à leurs obligations de caisse de trois et quatre ans et de 5% – dans quelques cas de  $5\frac{1}{4}\%$  – aux titres de plus longue durée. Comme le placement des obligations de caisse a pratiquement stagné pendant l'été, les

grandes banques et les banques cantonales ont décidé, avec le consentement de la Banque nationale, de majorer leurs taux de  $\frac{1}{4}\%$  à partir du 10 septembre, en portant à  $5\%$  l'intérêt des obligations de caisse d'une durée de trois ou quatre ans et à  $5\frac{1}{4}\%$  celui des titres à plus long terme. Les banques locales se sont abstenues de relever leurs taux, mais elles ont ramené à trois ans la durée minimale de leurs obligations de caisse  $5\frac{1}{4}\%$ ; cependant, comme le volume de ces obligations diminuait dans de nombreuses banques locales, la Banque nationale les a autorisées en décembre à porter à  $5\frac{1}{2}\%$  l'intérêt des titres d'une durée de cinq ans et plus.

L'intérêt moyen versé sur les *dépôts d'épargne* par les principales banques cantonales a passé progressivement de  $3,60$  à  $3,71\%$ ; les banques cantonales ont généralement servi sur ces dépôts un intérêt de  $3\frac{1}{2}\%$  ou de  $3\frac{3}{4}\%$ , et parfois même de  $4\%$ . Les grandes banques, les banques locales et les caisses de crédit mutuel ont offert aux épargnants un intérêt de  $3\frac{1}{2}$ – $4\%$  et les caisses d'épargne un intérêt de  $3\frac{3}{4}$ – $4\%$ , exceptionnellement de  $4\frac{1}{4}\%$ .

L'évolution des *intérêts perçus* par les banques a été calme dans l'ensemble. Selon une enquête effectuée au mois d'octobre, les grandes banques demandaient alors, pour les crédits en blanc, un intérêt de  $5\frac{1}{2}$ – $5\frac{3}{4}\%$ , contre  $5\frac{1}{4}$ – $5\frac{1}{2}\%$  un an auparavant; pour les crédits gagés, leur taux était de  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{3}{4}\%$ , contre  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{1}{2}\%$  en octobre 1968. Dans les banques cantonales, les conditions des crédits gagés n'avaient pas changé ( $4\frac{1}{2}$ – $5\frac{1}{2}\%$ ), alors que les banques locales appliquaient en général un taux de  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{3}{4}\%$ , contre  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{1}{2}\%$  une année auparavant. Pour les crédits de construction, les grandes banques et les banques cantonales fixaient les mêmes taux qu'en octobre 1968, les premières  $5$ – $5\frac{1}{2}\%$ , les secondes  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{1}{2}\%$ . Les banques locales, par contre, demandaient pour les crédits de cette nature un intérêt de  $5$ – $5\frac{3}{4}\%$  et dans quelques cas de  $6\%$ , contre  $5$ – $5\frac{1}{2}\%$  – exceptionnellement  $5\frac{3}{4}\%$  – une année auparavant. Ces taux s'entendent sans les commissions trimestrielles ou semestrielles de  $\frac{1}{8}$  et  $\frac{1}{4}\%$ .

L'adaptation des *taux hypothécaires* au niveau général de l'intérêt s'est poursuivie. Dans les banques cantonales, l'intérêt moyen des anciens prêts en premier rang sur des habitations courantes a passé de  $4,60$  à  $4,76\%$ , les taux appliqués allant généralement de  $4\frac{1}{2}$  à  $5\%$ , et dans quelques cas à  $5\frac{1}{4}\%$ . Les grandes banques percevaient dans les derniers mois de l'année un intérêt de  $4\frac{3}{4}$ – $5\frac{1}{4}\%$  sur les anciens prêts de cette catégorie. Les banques locales appliquaient généralement des taux de  $4\frac{1}{2}$ – $5\frac{1}{2}\%$ , mais certaines d'entre elles allaient jusqu'à  $5\frac{3}{4}\%$ ; quant aux caisses d'épargne, elles prélevaient un intérêt de  $4\frac{3}{4}$ – $5\%$ .

Pour les nouveaux prêts hypothécaires sur les habitations courantes et les immeubles du petit artisanat, l'intérêt moyen est monté, en 1969, de  $4,90$  à  $5,02\%$  dans les banques cantonales. Durant les derniers mois de l'année, les banques de ce groupe

fixaient un taux de 4¾–5% pour les nouveaux prêts sur des habitations courantes, mais plusieurs d'entre elles exigeaient déjà un intérêt de 5¼%. Les nouveaux prêts sur les biens-fonds agricoles et sur les habitations à loyer modéré ont généralement été accordés aux mêmes conditions que les nouveaux prêts sur les habitations courantes. Les nouvelles hypothèques accordées aux entreprises industrielles et artisanales ont été assorties d'un intérêt s'élevant jusqu'à 5½%. Les taux des banques hypothécaires privées ont été en général légèrement plus élevés que ceux des banques cantonales.

Vers la fin de l'année, de nombreuses banques ont annoncé une majoration des taux des carnets d'épargne, des livrets de dépôts et des prêts hypothécaires. La hausse des taux semble donc devoir se poursuivre en 1970.

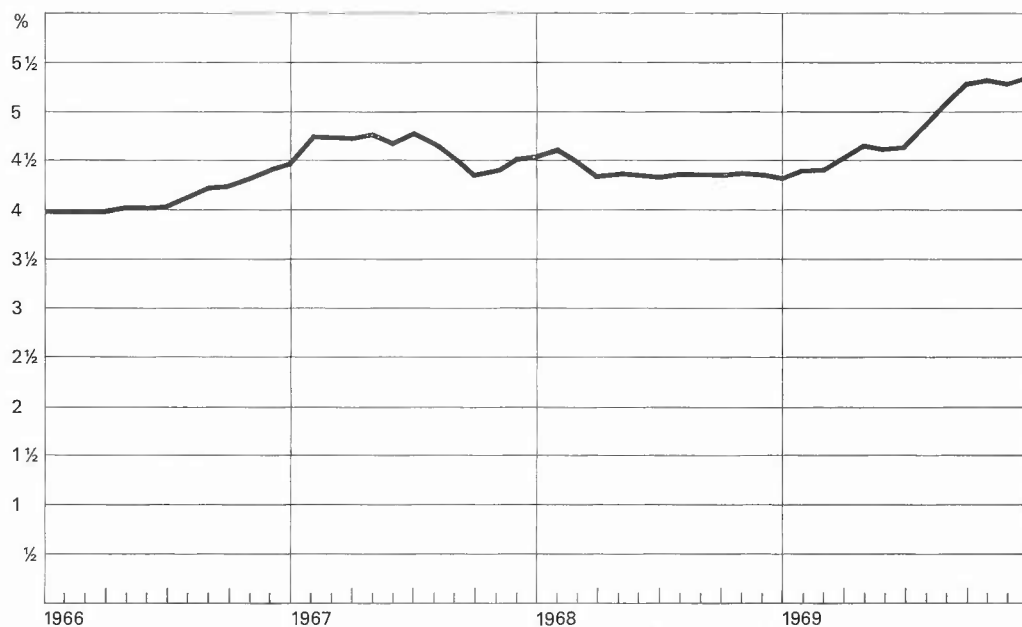
Sur le *marché à long terme*, le *rendement moyen des obligations fédérales* a passé de 4,33% à la fin de 1968 à 4,67% à la mi-avril 1969. Après une baisse passagère en mai, il a recommencé de monter pour atteindre au début d'octobre le niveau record de 5,42%. A la fin de décembre, le rendement des obligations fédérales était de 5,34%.

Une vive activité a régné sur le *marché des émissions*, qui a fait preuve dans l'ensemble d'une bonne capacité. Les prélèvements de capitaux ont atteint un montant presque aussi élevé qu'en 1968. Durant la deuxième moitié de l'année, la demande de fonds à long terme de l'économie privée et des collectivités publiques s'est accrue, ce qui a amené la Commission chargée de l'établissement du programme trimestriel des émissions d'emprunts suisses à réduire le montant des emprunts annoncés pour le quatrième trimestre de 1969.

Alors que le marché s'était montré bien disposé pendant les premiers mois de l'année, le placement de divers emprunts s'est avéré malaisé avant la férie estivale des émissions. En septembre, les résultats des émissions traduisaient encore une certaine réserve des souscripteurs. Cette retenue tenait en partie à l'intérêt croissant manifesté par les investisseurs pour les emprunts à rendement plus élevé émis à l'étranger. Par conséquent, les conditions d'émission des emprunts suisses ont dû être modifiées en faveur des souscripteurs. Les cours d'émission ont été abaissés, puis les taux d'intérêt majorés. Les cantons, les banques cantonales et les centrales d'émission de lettres de gage ont relevé leur taux de ¼% dans les mois d'août et de septembre et de ¼% encore en octobre, ce qui a porté l'intérêt de leurs emprunts à 5½%. Durant les derniers mois de l'année, les emprunts des compagnies d'électricité ont été assortis d'un taux de 5¾%, exceptionnellement de 6%. Comme l'amélioration des conditions en faveur des souscripteurs a coïncidé avec un accroissement de la demande de titres suisses dû à des afflux de fonds de l'étranger, les émissions ont donné de nouveau des résultats satisfaisants.

Le nombre des emprunts suisses mis en souscription publique a été de 91 et leur valeur d'émission de 3332 millions de francs, contre 2987 millions en 1968. Les émissions

*Rendement moyen des obligations fédérales*  
Moyennes mensuelles



publiques d'actions, au nombre de 58, ont prélevé 820 millions de francs sur le marché, contre 502 millions l'année précédente. La mise à contribution du marché financier par des émissions publiques d'obligations et d'actions suisses s'est ainsi élevée à 4152 millions de francs. Après déduction de 992 millions de conversions et de 89 millions de remboursements d'obligations et d'actions suisses, la mise à contribution nette du marché par des débiteurs suisses s'établit à 3071 millions de francs. Ce montant correspond presque à celui de l'année précédente, qui était de 3100 millions de francs. Il est à relever que les émissions d'actions ont dépassé de trois cinquièmes le volume qu'elles avaient atteint en 1968. La répartition des émissions ressort du tableau reproduit ci-après.

La Confédération est venue deux fois sur le marché en 1969. Elle a placé en février un emprunt 4¼% d'un montant de 400 millions de francs et d'une durée maximale de quinze ans au prix de 101% (droit de timbre compris); les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces ont légèrement dépassé le montant offert. En novembre, elle a placé un emprunt 5¼% d'un montant de 150 millions de francs et d'une durée maximale de dix ans au prix de 99% (droit de timbre fédéral compris). Cet emprunt, destiné à la conversion ou au remboursement des bons de caisse fédéraux 4% émis en 1964, a remporté un plein succès; les demandes de conversion ont presque couvert la valeur d'émission et les souscriptions contre espèces ont représenté un multiple du solde disponible.



## Marché des émissions

Montants en millions de francs

Emetteurs	Nombre 1969	Valeur d'émission	Conversions	Prélève- ment d'argent frais	Rembour- sements	Prélèvement net sur le marché	
						1969	1968
<b>Emprunts suisses</b>							
Confédération . . . . .	2	549,2	350,0	199,2	12,8	186,4	164,0
Cantons . . . . .	12	443,5	148,6	294,9	14,5	280,4	347,0
Communes . . . . .	13	162,3	26,0	136,3	—	136,3	170,3
Usines électriques . . . . .	19	587,4	127,3	460,1	6,0	454,1	492,4
Industrie . . . . .	6	105,5	16,0	89,5	—	89,5	147,8
Commerce de marchandises	2	79,9	—	79,9	10,0	69,9	122,8
Banques . . . . .	24	792,8	197,0	595,8	31,5	564,3	513,2
Centrales de lettres de gage	7	340,1	124,0	216,1	—	216,1	215,3
Holdings . . . . .	4	188,6	—	188,6	—	188,6	334,9
Divers . . . . .	2	82,6	3,0	79,6	—	79,6	106,3
<b>Total . . . . .</b>	<b>91</b>	<b>3331,9</b>	<b>991,9</b>	<b>2340,0</b>	<b>74,8</b>	<b>2265,2</b>	<b>2614,0</b>
<b>Emprunts étrangers en Suisse</b>							
<b>Total . . . . .</b>	<b>22</b>	<b>1074,8</b>	<b>60,0</b>	<b>1014,8</b>	<b>273,2</b>	<b>741,6</b>	<b>818,3</b>
<b>Emissions d'actions suisses</b>							
Usines électriques . . . . .	4	85,6	—	85,6	—	85,6	15,9
Industrie . . . . .	15	158,6	—	158,6	1,9	156,7	214,1
Commerce de marchandises	1	5,2	—	5,2	—	5,2	0,5
Banques . . . . .	15	470,4	—	470,4	4,2	466,2	191,9
Holdings . . . . .	8	10,5	—	10,5	4,0	6,5	33,7
Sociétés d'assurances . . . .	3	11,6	—	11,6	—	11,6	19,5
Divers . . . . .	12	78,1	—	78,1	4,5	73,6	10,9
<b>Total . . . . .</b>	<b>58</b>	<b>820,0</b>	<b>—</b>	<b>820,0</b>	<b>14,6</b>	<b>805,4</b>	<b>486,5</b>
<b>Total général . . . . .</b>	<b>171</b>	<b>5226,7</b>	<b>1051,9</b>	<b>4174,8</b>	<b>362,6</b>	<b>3812,2</b>	<b>3918,8</b>

En 1969, 22 *emprunts étrangers* d'une valeur d'émission de 1075 millions de francs ont été placés sur le marché suisse. Les conversions et les remboursements d'anciens emprunts se sont élevés à 333 millions de francs, si bien que les emprunteurs étrangers ont prélevé sur le marché la somme nette de 742 millions, contre 818 millions en 1968.

Au total, les émissions publiques d'obligations suisses et étrangères et d'actions suisses ont retiré du marché un montant net de 3812 millions de francs, contre 3919 millions l'année précédente.

Les emprunts suisses émis sans souscription publique se sont montés à 269 millions de francs, contre 207 millions en 1968. Quant aux émissions non publiques d'actions, elles ont passé de 1433 millions de francs en 1968 à 1638 millions en 1969.

Les émissions publiques et non publiques ont prélevé 5,7 milliards de francs sur le marché. En 1968, elles avaient absorbé 5,6 milliards de francs.

Les *crédits bancaires à l'étranger* soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques ont atteint 2334 millions de francs, contre 1243 millions l'année précédente.

Avec l'assentiment de la Banque nationale, des banques suisses ont placé chez leurs clients pour 2207 millions de francs de *certificats à moyen terme* émis par des entreprises domiciliées à l'étranger et libellés pour la plus grande partie en dollars. La clientèle étrangère a souscrit pour 1989 millions de francs de ces certificats et la clientèle suisse pour 218 millions.

Les placements du *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* sur le marché des capitaux sont demeurés modestes. Les placements fermes du Fonds ont augmenté de 189 millions de francs, contre 111 millions en 1968. Le Fonds a prêté notamment 61 millions de francs aux cantons et aux communes, 49 millions aux centrales de lettres de gage et 49 millions également aux banques cantonales. Ses placements auprès de la Confédération n'ont pas varié, tandis que les «Autres placements» ont augmenté de 30 millions de francs. Le Fonds a placé ses liquidités excédentaires dans des banques sous la forme de dépôts à court terme. Le rendement de la fortune du Fonds a été de 275 millions de francs. Si le Fonds n'a pas pu affecter la totalité de ce montant à de nouveaux placements, c'est que les cotisations des assurés et des employeurs, ainsi que les contributions des pouvoirs publics, n'ont pas suffi à couvrir les rentes versées et les frais d'administration.

Les *bilans bancaires* ont fortement augmenté, en raison notamment de l'afflux de fonds de l'étranger. Du début de janvier à la fin de novembre, les bilans des 72 banques qui fournissent des données mensuelles ont progressé de 20,6 milliards de francs, ou de 18,4%, pour atteindre 132,4 milliards. Les fonds de tiers se sont accrus de 19 milliards de francs, ou de 18,5%, contre 16,8% dans la période correspondante de l'année précédente. La majeure partie des fonds qui ont afflué dans les banques se sont répartis entre les engagements en banque et les créanciers à terme. Les créanciers à terme se sont accrus de 8309 millions de francs, ou de 50,3%, depuis le début de l'année et les engagements en banque à terme de 4180 millions, ou de 31,2%. La forte augmentation de ces deux

postes des bilans bancaires s'explique avant tout par l'activité accrue des banques sur le marché des euro-devises.

L'augmentation des créanciers à terme a été contrebalancée en grande partie par une diminution des dépôts d'épargne et des obligations de caisse. Le montant des dépôts d'épargne ne s'est accru que de 1149 millions de francs, ou de 5,3%, et celui des obligations de caisse de 1498 millions, ou de 9,7%; durant les onze premiers mois de 1968, les dépôts d'épargne s'étaient accrus de 8,9% et les obligations de caisse de 16,1%. Etant donné l'importance des apports de fonds de la clientèle et des autres banques, les prélèvements opérés par le système bancaire sur le marché des capitaux se sont maintenus dans les limites de l'année précédente. Les emprunts par obligations et les emprunts aux centrales de lettres de gage se sont accrus de 605 millions de francs, contre 615 millions dans les onze premiers mois de 1968.

Sur les fonds confiés aux banques, 11492 millions de francs ont servi à faire des placements dans d'autres banques et 9119 millions à financer des crédits à la clientèle (débiteurs, avances et prêts à des corporations de droit public et placements hypothécaires). Durant les onze premiers mois de 1969, les avoirs en banque ont ainsi augmenté de 56,3% et les crédits de 13,1%. Durant la période correspondante de l'année précédente, l'accroissement des avoirs en banque avait été encore plus vigoureux; il avait été de 73,2%, alors que les crédits avaient progressé de 8,2% seulement. Ce changement dans l'évolution des crédits est un des éléments caractéristiques de l'expansion de la conjoncture.

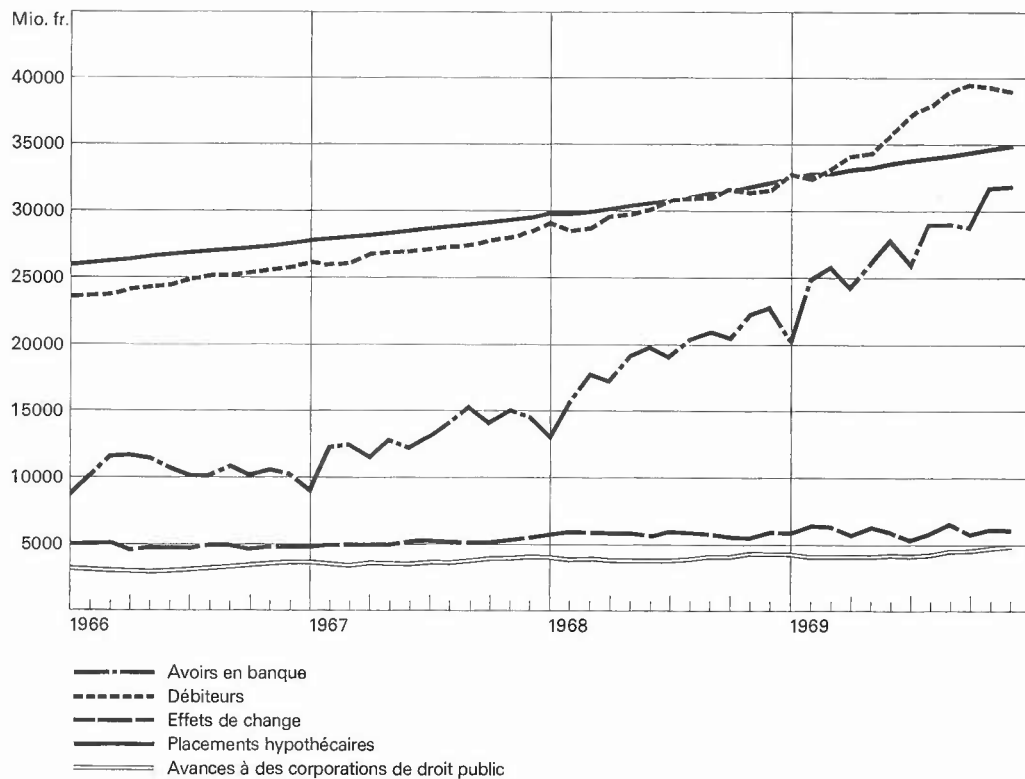
En ce qui concerne l'évolution des diverses catégories de crédits, les débiteurs ont augmenté de 6301 millions de francs, ou de 19,2%, durant les onze premiers mois de l'année. Les avances et prêts aux corporations de droit public ont progressé de 490 millions de francs, ou de 11,1%, tandis que les placements hypothécaires se sont accrus de 2328 millions, ou de 7,2%. L'année précédente, les débiteurs s'étaient accrus de 8,8% et les placements hypothécaires de 7,9%.

Les *crédits accordés en Suisse* (comptes débiteurs, avances et prêts aux corporations de droit public, placements hypothécaires, effets de change) par les 72 banques qui remettent des données mensuelles se sont accrus de 6622 millions de francs, ou de 10,2%, de janvier à novembre 1969, contre 3834 millions, ou 6,4%, dans la période correspondante de 1968. L'augmentation la plus forte a été celle des débiteurs, qui se sont accrus de 3852 millions de francs, ou de 14,3%. Les placements hypothécaires ont progressé de 2344 millions de francs, ou de 7,2%, les avances et prêts aux corporations de droit public de 342 millions, ou de 8,2%, et les effets de change de 84 millions, ou de 5,5%.

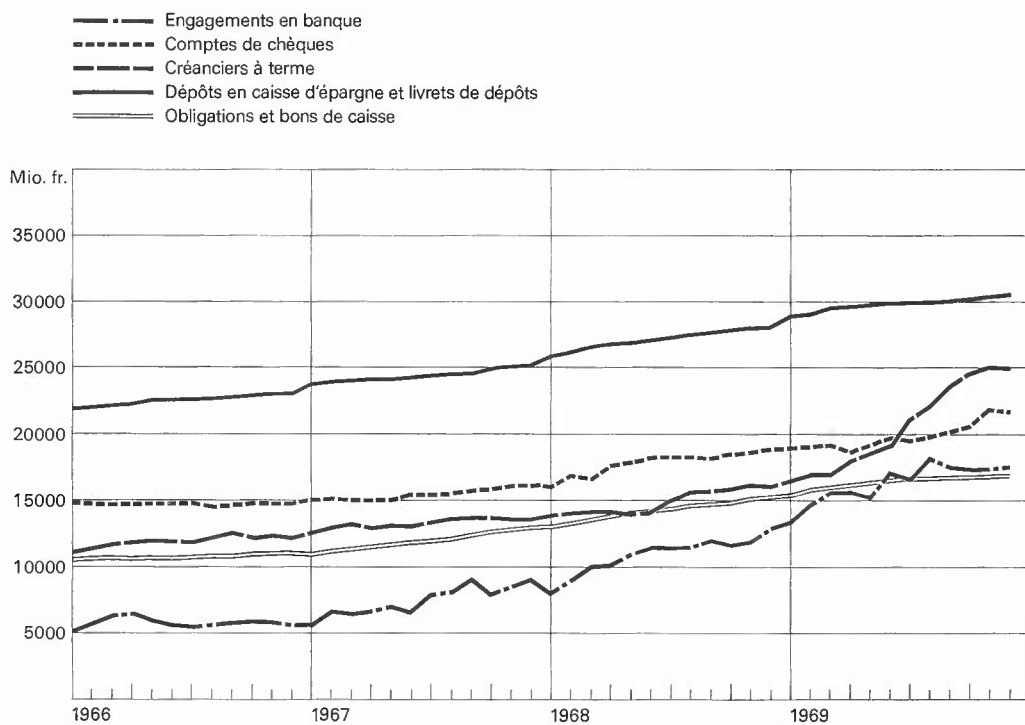
L'évolution n'a pas été la même dans toutes les catégories de banques. Dans les grandes banques, les crédits en Suisse se sont accrus de 15,7% au cours des onze premiers

*Bilan des 72 banques*

Actif



Passif



mois, principalement sous l'effet d'une vigoureuse expansion des débiteurs; l'augmentation a été de 8,1% dans les banques locales, de 7,7% dans les banques cantonales et de 6,2% dans les caisses d'épargne.

La surchauffe croissante de la conjoncture se reflète mieux dans l'évolution du taux d'accroissement annuel des crédits durant une période plus longue. De 7,4% à la fin de juin 1968, le taux d'accroissement annuel des crédits à la clientèle suisse a passé à 8,4% à la fin de 1968, puis à 9,9% en mars 1969, à 11,2% à la fin de juin et à 12,9% à la fin d'août. Le développement des crédits bancaires s'est ensuite ralenti, sous l'influence principalement de la convention passée entre l'Association suisse des banquiers et la Banque nationale sur la limitation de l'expansion des crédits. A la fin de novembre 1969, le montant des crédits utilisés en Suisse était de 12,3% plus élevé qu'une année auparavant.

Dans les grandes banques, le taux d'accroissement annuel des crédits à la clientèle suisse a passé de 10,4% à la fin de décembre 1968 à 22,5% à la fin d'août 1969; à la fin de novembre, il était encore de 19,6%. L'expansion du volume des crédits a été plus modérée dans les banques cantonales; mais, contrairement à ce qui s'est passé dans les grandes banques, elle ne s'est pas ralentie en automne. De 8% à la fin de 1968, le taux d'accroissement a passé à 9,2% à la fin d'août et il était toujours à ce niveau à la fin de novembre.

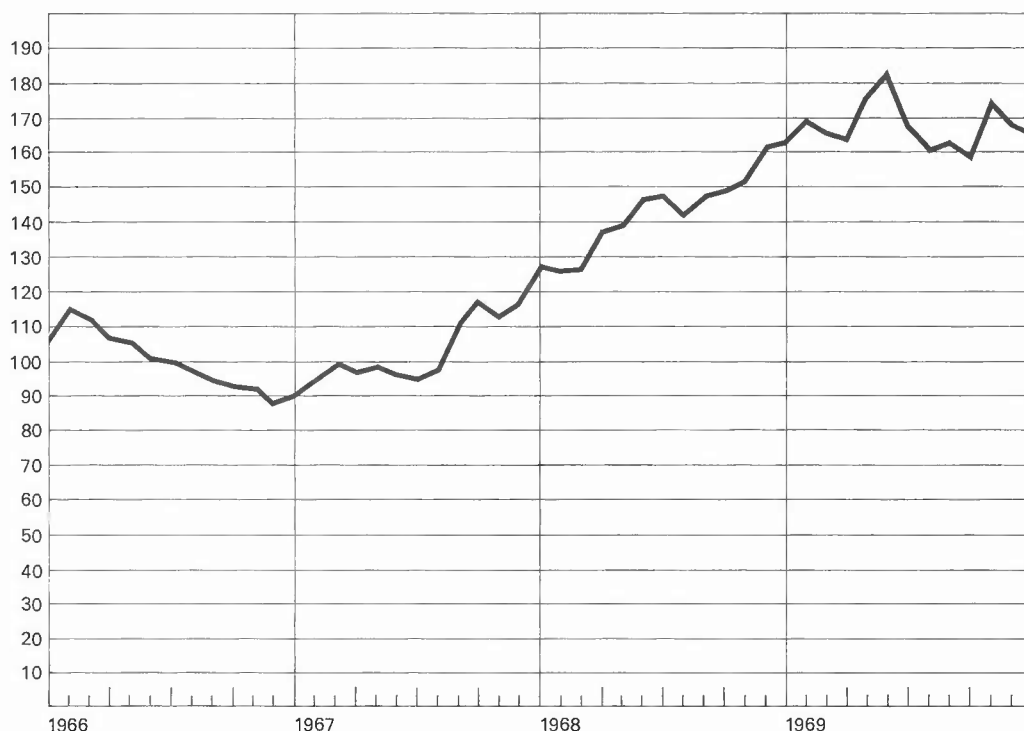
*Les relations des banques suisses avec l'étranger* se sont encore développées. De la fin de septembre 1968 à la fin de septembre 1969, les engagements envers l'étranger ont augmenté de 8,9 milliards de francs et ont passé à 36,3 milliards. Les créances sur l'étranger, à l'exclusion des titres et des placements hypothécaires, ont progressé de 10 milliards, pour s'établir à 42,5 milliards de francs. La créance nette du système bancaire suisse sur l'étranger s'est accrue de 1,1 milliard et a atteint 6,2 milliards de francs. Les fonds à vue et à terme de la clientèle étrangère, qui occupaient la première place dans les engagements des banques envers l'étranger, se montaient à 19,8 milliards et les engagements en banque à 14 milliards de francs. Quant aux créances sur l'étranger, elles comprenaient pour 26,9 milliards de francs d'avoirs en banque, pour 13,1 milliards de débiteurs et pour 2 milliards d'effets de change.

Les ventes de parts de *fonds suisses de placement*, qui avaient repris en 1968 après plusieurs années de stagnation, ont continué de s'accroître en 1969. A la fin de septembre 1969, 99 fonds suisses étaient soumis à la loi fédérale sur les fonds de placement. De janvier à septembre, ces fonds ont émis pour 804 millions de francs de certificats, contre 480 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Ils ont d'autre part racheté pour 140 millions de francs de certificats, contre 171 millions en 1968. Une grande partie de ces opérations a été réalisée par les fonds de placement en titres, dont les émissions et les reprises de certificats se sont montées respectivement à 782 millions et

### Indice suisse des actions

En fin de mois

Moyenne 1966 = 100



à 114 millions de francs. Par contre, le volume des transactions des fonds de placement en valeurs immobilières est demeuré faible.

A la fin de septembre, la fortune des fonds de placement en titres s'élevait à 4 159 millions de francs, celle des fonds immobiliers à 3 133 millions et celle des fonds de placement en valeurs mobilières et immobilières à 219 millions. Quant à la fortune de l'ensemble des fonds suisses de placement, elle se montait à 7 511 millions de francs.

Sur les *marchés suisses des actions*, les cours se sont encore raffermis en janvier, puis ils ont tendu à baisser. Au début d'avril, cette tendance a fait place à un mouvement de hausse, qui a duré jusqu'à la fin de mai. Le niveau moyen des cours était alors de 12% plus élevé qu'à la fin de 1968. De juin à septembre, les cours ont de nouveau fléchi, parce que les investisseurs s'intéressaient moins aux actions suisses. Un revirement s'est produit en octobre, mais l'amélioration du climat du marché n'a été que de courte durée. Durant les dernières semaines de l'année, les cours des actions suisses se sont effrités sous l'influence de la baisse qui s'est produite à la bourse de New York. A la fin de l'année, l'indice suisse des actions (1966 = 100) s'inscrivait à 165,2 points. Il ne dépassait que de 1,4% le niveau qu'il avait atteint à la fin de 1968.

## D. Autorités et direction de la Banque

Les changements suivants se sont produits dans les *autorités de la Banque*:

L'Assemblée générale a élu au *Conseil de banque*, dont un siège était resté vacant depuis le mois d'octobre 1968, Monsieur A. Edelmann, directeur de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, Saint-Gall.

En outre, l'Assemblée générale a nommé membre de la *Commission de contrôle* Monsieur A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Épargne et de Crédit, Lausanne. Monsieur A. Travelletti, directeur de la Banque Cantonale du Valais, Sion, lui a succédé comme suppléant de la Commission de contrôle.

Le Conseil de banque a nommé membre du *Comité local de Lugano* Monsieur L. Antonini, directeur de la maison Michele Antonini & Co., président de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du canton du Tessin, Bellinzone.

Les changements suivants se sont produits dans la *direction de la Banque*:

A la fin de mars 1969, Monsieur le directeur R. Erb, qui dirigeait la succursale d'Aarau depuis 1955, a pris sa retraite pour raison d'âge. Nous tenons à lui exprimer ici nos plus vifs remerciements pour les précieux services qu'il a rendus à la Banque pendant trente-quatre ans.

Le Conseil fédéral a nommé directeur de la succursale d'Aarau, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1969, Monsieur R. Winteler, auparavant fondé de pouvoirs à la succursale de Bâle.

Le Comité de banque a nommé sous-directeurs les chefs de division suivants: au siège de Berne, Messieurs H. Baumgartner, W. Bretscher et Ch. Schweingruber; au siège de Zurich, Messieurs E. Brunner, O. Heyer, A. Kunz, H. Schmid et H. Stahel.





# **Comptes annuels**

**1. Compte de profits et pertes pour 1969**

**2. Bilan arrêté au 31 décembre 1969**

# Compte de profits et pertes

Arrêté au 31 décembre 1969

## Dépenses

---

Frais généraux et d'administration		
Autorités de la Banque . . . . .	fr. 314 749,80	
Personnel . . . . .	fr. 13 819 332,95	
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 2 093 909,18	
Divers . . . . .	fr. 582 380.—	fr. 16 810 371,93
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération . . . . .		fr. 11 062 838,95
Intérêts aux comptes de dépôts . . . . .		fr. 546 459,75
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 4 061 048,07
Amortissements sur le mobilier . . . . .		fr. 925 189,70
Frais de confection de billets de banque . . . . .		fr. 4 736 859,30
Provision pour confection de billets de banque . . . . .		fr. 7 816 887,35
Provision pour risques non assurés . . . . .		fr. 2 500 000.—
Provision pour bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 20 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération . . . .		fr. 2 500 000.—
Provision pour opérations d'open-market . . . . .		fr. 3 000 000.—
Subvention à la Caisse de pensions . . . . .		fr. 2 000 000.—
Bénéfice net . . . . .		fr. 6 843 248,80
		<u>fr. 82 802 903,85</u>

---

**Recettes**

---

Produit des opérations en or et en devises . . . . .	fr. 63 275 883,66
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement . . . . .	fr. 7 487 386,88
Produit des avances sur nantissement . . . . .	fr. 2 471 023,67
Produit des fonds publics appartenant à la Banque . . . . .	fr. 7 452 489,55
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse . . . . .	fr. 310 475,04
Commissions . . . . .	fr. 1 109 175,57
Divers . . . . .	fr. 696 469,48

---

fr. 82 802 903,85

---

## Bilan arrêté au 31 décembre 1969

### Actif

Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger . . . . .	fr. 11 434 545 477,30	
Autres valeurs en caisse . . . . .	fr. 27 504 834,90	fr. 11 462 050 312,20
Devises . . . . .		fr. 5 792 868 747,88
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse . . . . .	fr. 584 695 173,77	
Bons du Trésor de la Confédération . . .	fr. 118 500 000.—	
Obligations escomptées . . . . .	fr. 28 207 482,20	fr. 731 402 655,97
Avances sur nantissement . . . . .		fr. 277 115 098,95
Bons du Trésor étrangers en francs suisses . . . . .		fr. 1 851 000 000.—
Fonds publics		
pouvant servir de couverture . . . . .	fr. 43 263 200.—	
autres . . . . .	fr. 126 928 401.—	fr. 170 191 601.—
Correspondants en Suisse . . . . .		fr. 89 519 101,31
Correspondants à l'étranger . . . . .		fr. 20 111 972,98
Effets à l'encaissement . . . . .		fr. 8 943 744,23
Chèques postaux . . . . .		fr. 7 005 599,49
Débiteurs divers . . . . .		fr. 45 746 917,90
Coupons . . . . .		fr. 12 389,20
Bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 1 500 000.—
Mobilier . . . . .		fr. 1.—
Capital social non versé . . . . .		fr. 25 000 000.—
		fr. 20 482 468 142,11

**Passif**

---

Billets en circulation . . . . .	fr. 12 518 384 940.—
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie . . . . .	fr. 6 353 378 015,74
Comptes de virements de banques étrangères . . . . .	fr. 49 625 553,16
Administrations fédérales . . . . .	fr. 6 403 003 568,90
Déposants . . . . .	fr. 492 956 546,12
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger . . . . .	fr. 18 758 979,87
Engagements à terme . . . . .	fr. 40 033 150,32
Créanciers divers . . . . .	fr. 141 900 000.—
Chèques en circulation . . . . .	fr. 625 749 367,94
Autres passifs . . . . .	fr. 1 237 499,89
Capital social . . . . .	fr. 42 600 840,27
Fonds de réserve . . . . .	fr. 50 000 000.—
Provision pour confection de billets de banque . . . . .	fr. 36 000 000.—
Provision pour risques non assurés . . . . .	fr. 25 000 000.—
Provision pour bâtiments de la Banque . . . . .	fr. 12 000 000.—
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération . . . . .	fr. 30 000 000.—
Provision pour opérations d'open-market . . . . .	fr. 20 000 000.—
Bénéfice net . . . . .	fr. 18 000 000.—
	fr. 6 843 248,80
	<hr/>
	fr. 20 482 468 142,11

---

# Détail des comptes annuels

## Actif du bilan

### Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1968, y compris l'or à l'étranger	fr. 20 999 363 327,97
Entrées au cours de l'année 1969 . . . . .	fr. 30 887 828 263,50
	<hr/>
	fr. 51 887 191 591,47
Sorties au cours de l'année 1969 . . . . .	fr. 31 380 031 499,27
Solde en caisse au 31 décembre 1969, y compris l'or à l'étranger	<hr/>
	fr. 20 507 160 092,20
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1969:	
Or . . . . .	fr. 11 434 545 477,30
Monnaies divisionnaires . . . . .	fr. 27 485 653,20
Divers . . . . .	fr. 19 181,70
Total selon bilan . . . . .	<hr/>
	fr. 11 462 050 312,20
plus nos propres billets en caisse . . . . .	fr. 9 045 109 780.—
Total . . . . .	<hr/>
	fr. 20 507 160 092,20

L'or est porté en compte à fr. 4 869,80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### Devises

Montant au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 5 601 171 329,62
Entrées en 1969 . . . . .	fr. 50 663 492 308,22
	<hr/>
	fr. 56 264 663 637,84
Sorties en 1969 . . . . .	fr. 50 471 794 889,96
Montant au 31 décembre 1969 . . . . .	<hr/>
	fr. 5 792 868 747,88

**Escompte***Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1968	605 effets représentant	fr.	256 193 320,43
Escomptés au cours de l'année 1969	3014 effets représentant	fr.	5 175 843 186,30
	3619 effets représentant	fr.	5 432 036 506,73
Encaissés au cours de l'année 1969	3115 effets représentant	fr.	4 847 341 332,96
En portefeuille au 31 décembre 1969	504 effets représentant	fr.	584 695 173,77

*Bons du Trésor de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1968		fr.	6 750 000.—
Escomptés au cours de l'année 1969:			
remis par la Confédération	fr. —.—		
remis par le marché	fr. 334 500 000.—	fr.	334 500 000.—
		fr.	341 250 000.—
Encaissés au cours de l'année 1969		fr.	222 750 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1969		fr.	118 500 000.—

*Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1968		fr.	25 515 263,95
Escomptées au cours de l'année 1969		fr.	109 863 819,30
		fr.	135 379 083,25
Encaissées au cours de l'année 1969		fr.	107 171 601,05
En portefeuille au 31 décembre 1969		fr.	28 207 482,20

**Avances  
sur nantissement**

Montant des avances au 31 décembre 1968		fr.	160 122 740,83
Avances accordées durant l'année 1969		fr.	2 697 208 255,33
		fr.	2 857 330 996,16
Avances remboursées durant l'année 1969		fr.	2 580 215 897,21
Montant des avances au 31 décembre 1969		fr.	277 115 098,95

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1969 à 112.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1969, 60% de la somme totale des gages.

<b>Bons du Trésor étrangers en francs suisses</b>	En portefeuille au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 1 442 000 000.—
	Entrées en 1969 . . . . .	fr. 3 319 000 000.—
		<u>fr. 4 761 000 000.—</u>
	Sorties en 1969 . . . . .	fr. 2 910 000 000.—
	En portefeuille au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 1 851 000 000.—</u>

<b>Fonds publics appartenant à la Banque</b>	En portefeuille au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 180 608 401.—
	Entrées en 1969 . . . . .	fr. —.—
		<u>fr. 180 608 401.—</u>
	Sorties en 1969 . . . . .	fr. 10 416 800.—
	En portefeuille au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 170 191 601.—</u>

<b>Comptes des correspondants en Suisse</b>	Avoir de la Banque au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 99 712 468,40
	En 1969, de la part des correspondants, la Banque a été créditée de . . . . .	fr. 11 891 954 044,33
		<u>fr. 11 991 666 512,73</u>
	En 1969, de la part des correspondants, la Banque a été débitée de . . . . .	fr. 11 902 147 411,42
	Avoir de la Banque au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 89 519 101,31</u>

Au 31 décembre 1969, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 371 places bancables et 176 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 477.

<b>Comptes des correspondants à l'étranger</b>	Montant au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 21 674 294,86
	Entrées en 1969 . . . . .	fr. 2 831 661 016,63
		<u>fr. 2 853 335 311,49</u>
	Sorties en 1969 . . . . .	fr. 2 833 223 338,51
	Montant au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 20 111 972,98</u>



**Encaissement**

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1969:  
23 346 chèques et effets pour fr. 1 060 007 875,08 sur des maisons faisant partie d'une  
chambre de compensation,  
15 960 chèques et effets pour fr. 434 894 584,68 sur d'autres tirés,  
39 306 chèques et effets pour fr. 1 494 902 459,76 au total.

**Comptes de chèques  
postaux**

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1968 . .	fr.	7 474 048,95
En 1969, les comptes de chèques postaux ont été crédités de . .	fr.	48 985 829 954,57
		<u>fr. 48 993 304 003,52</u>
En 1969, les comptes de chèques postaux ont été débités de . .	fr.	48 986 298 404,03
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1969 . .	fr.	<u>7 005 599,49</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

19 468 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes . . . . .	fr.	3 416 023 861,62
32 345 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale . . . . .	fr.	26 407 103 072,15
Total . . . . .	fr.	<u>29 823 126 933,77</u>

**Immeubles et mobilier  
de la Banque**

*Immeubles*

Au 31 décembre 1969, la valeur en compte des bâtiments atteignait fr. 1 500 000.—  
comme en 1968.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 44 383 100.—.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à ..... fr. 4 445 212,67

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit ..... fr. 384 164,60

il reste un excédent de dépenses de ..... fr. 4 061 048,07

*Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1968 pour une valeur de ..... fr. 1.—

Les achats faits en 1969 pour le montant de fr. 925 189,70 ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1969 est ainsi ramené à ..... fr. 1.—

## Passif du bilan

### Emission et couverture des billets

(voir annexes n<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1968 à .....	fr. 12 047 250 285
au 31 décembre 1969 à .....	fr. 12 518 384 940
Augmentation .....	<u>fr. 471 134 655</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 11 259 906 610; elle a atteint au maximum (le 23 décembre) fr. 12 935 654 555 et au minimum (le 14 février) fr. 10 648 378 145.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 37 977 950 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 2 513 750 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1969:

billets de 1 000 francs, au verso « Fonderie » .....	fr. 20 501 000
billets de 500 francs, au verso « Brodeuses » .....	fr. 5 801 500
billets de 100 francs, au verso « Faucheur » .....	fr. 21 393 600
billets de 50 francs, au verso « Bûcheron » .....	fr. 7 156 650
billets de 20 francs, au recto « Tête de Pestalozzi » .....	fr. 7 405 140
Total .....	<u>fr. 62 257 890</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1 000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1969:

Or .....	fr. 11 434 545 477
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
Devises .....	fr. 5 792 868 748
Portefeuille suisse .....	fr. 731 402 656
Avances sur nantissement .....	fr. 277 115 099
Titres .....	<u>fr. 43 263 200</u>
Couverture totale des billets .....	<u>fr. 18 279 195 180</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 107,61 % (le 14 février), au minimum à 88,40 % (le 23 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 84,90 % (le 13 mars), au minimum 58,72 % (le 31 décembre).

**Service des virements**

(voir annexe n° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1968	fr.	5 851 236 583,23
En 1969, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr. 1 405 455 465 701,84	
		<u>fr. 1 411 306 702 285,07</u>
En 1969, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr. 1 404 903 698 716,17	
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1969	fr.	<u>6 403 003 568,90</u>

En 1969, le 99,24% du mouvement total a été réglé sans espèces, par virements dans les livres de la Banque.

Sur le montant total des virements, soit . . . . . 5 985 570 postes représentant fr. 2 810 359 164 418,01 les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . . 5 284 848 postes représentant fr. 2 397 525 196 655,30 dont . . . . . 5 240 814 postes représentant fr. 723 987 048 882,78 ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 6 403 003 568,90 et au minimum (le 7 mars) fr. 2 260 225 575,35; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 107 906 997,61.

Le 31 décembre 1969, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1513.

**Comptes des administrations fédérales***Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	504 972 735,25
En 1969, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr. 49 092 893 891,53	
		<u>fr. 49 597 866 626,78</u>
En 1969, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr. 49 104 910 080,66	
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1969 . . . . .	fr.	<u>492 956 546,12</u>

Le mouvement total se répartit

comme il suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 14 433 915 232,60	fr. 14 446 163 309,70
Entreprise des PTT . . . . .	fr. 31 661 827 201,20	fr. 31 661 819 346,60
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 2 647 143 824,05	fr. 2 647 079 910,22
Autres administrations . . . . .	fr. 350 007 633,68	fr. 349 847 514,14
Total . . . . .	<u>fr. 49 092 893 891,53</u>	<u>fr. 49 104 910 080,66</u>

<b>Comptes de dépôt</b>	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 23 937 824,08
	En 1969, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr. 3 299 498 905,74
		<u>fr. 3 323 436 729,82</u>
	En 1969, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr. 3 304 677 749,95
	<u>fr. 18 758 979,87</u>	

<b>Accords de paiements et de clearing avec l'étranger</b>	Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1968 des avoirs de tiers se montant à . . . . .	fr. 33 428 915,77
	En 1969, les écritures sur ces comptes se sont élevées au crédit à . . . . .	fr. 1 934 420 330,91
		<u>fr. 1 967 849 246,68</u>
	En 1969, les écritures sur ces comptes se sont élevées au débit à . . . . .	fr. 1 927 816 096,36
	Solde des comptes au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 40 033 150,32</u>

<b>Engagements à terme</b>	Solde au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 233 050 000.—
	En 1969, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements de banques, de . . . . .	fr. 321 750 000.—
		<u>fr. 554 800 000.—</u>
	Il a été débité du montant des fonds de cette nature restitués à des banques, soit . . . . .	fr. 412 900 000.—
	Solde du compte au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>fr. 141 900 000.—</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.

<b>Chèques en circulation</b>	Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1968 . . . . .	105 chèques représentant	fr. 1 196 453,39
	En 1969, le compte a été crédité de . . . . .	7 044 chèques représentant	fr. 805 352 476,82
		7 149 chèques représentant	<u>fr. 806 548 930,21</u>
	En 1969, le compte a été débité de . . . . .	6 994 chèques représentant	fr. 805 311 430,32
	Restaient en circulation au 31 décembre 1969 . . . . .	<u>155 chèques représentant</u>	<u>fr. 1 237 499,89</u>

**Fonds propres  
de la Banque**  
*Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont le 50% versé, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2015 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1969 entre:

1976 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	1 action
1209 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	2 actions
1137 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	3 à 5 actions
585 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	6 à 10 actions
357 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	11 à 25 actions
150 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	26 à 50 actions
56 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	51 à 100 actions
24 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	101 à 200 actions
14 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . plus de	200 actions
<u>5508</u> actionnaires particuliers possédant ensemble . . . . .	<u>41 831 actions</u>
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble . . . . .	38 733 actions
28 banques cantonales possédant ensemble . . . . .	16 887 actions
50 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble . . . . .	2 549 actions
<u>5610</u> actionnaires possédant ensemble . . . . .	<u>100 000 actions</u>

Le 58,17% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et le 41,83% à des actionnaires particuliers.

*Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1969, le fonds de réserve s'élève à . . . . .	fr. 36 000 000.—
Après attribution de . . . . .	fr. 1 000 000.—
prélevés sur le bénéfice net de 1969, le fonds de réserve s'élèvera à .	<u>fr. 37 000 000.—</u>

## Provisions

<i>Confection de billets de banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 17 183 112,65
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertés, de . . . . .	fr. 7 816 887,35
	et portée à . . . . .	<u>fr. 25 000 000.—</u>
<i>Risques non assurés</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 9 500 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertés, de . . . . .	fr. 2 500 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 12 000 000.—</u>
<i>Bâtiments de la Banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 10 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertés, de . . . . .	fr. 20 000 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 30 000 000.—</u>
<i>Intérêts sur bons du Trésor de la Confédération</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 17 500 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertés, de . . . . .	fr. 2 500 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 20 000 000.—</u>
<i>Opérations d'open- market</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968 . . . . .	fr. 15 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertés, de . . . . .	fr. 3 000 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 18 000 000.—</u>

## Services rendus aux administrations fédérales

### Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1968:

628 créances, d'un montant total de . . . . . fr. 1 004 157 000.—

Augmentation au cours de l'année 1969:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts . fr. 23 056 000.—  
fr. 1 027 213 000.—

Diminution au cours de l'année 1969:

Remboursements . . . . . fr. 71 759 000.—

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1969:

609 créances, d'un montant total de . . . . . fr. 955 454 000.—

En 1969, 52 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de . . . . . fr. 37 923 000.—

En 1969, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (937 bordereaux) se sont élevés à . . . . . fr. 22 312 982,95

En 1969, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1969, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour . . . . . fr. 1 207 973 546.—  
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour . . . . . fr. 350 000.—  
Total . . . . . fr. 1 208 323 546.—



**Paiement de titres  
et coupons**

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1969, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables . . . . .	3 609 unités représentant	fr. 16 139 500.—
Coupons . . . . .	<u>327 591</u> unités représentant	<u>fr. 24 594 357,55</u>
Total . . . . .	<u>331 200</u> unités représentant	<u>fr. 40 733 857,55</u>

## Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000.— au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1969 à fr. 4 343 248,80.

## Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1969.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248,80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve . . . . .	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6% . . . . .	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 4 343 248,80
	<u>fr. 6 843 248,80</u>

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Celio, pour le vif intérêt qu'il n'a cessé de témoigner aux problèmes de la Banque nationale et pour l'appui qu'il nous a apporté.

Nous remercions de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Le dévouement dont notre personnel a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 14 janvier 1970

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Stopper*

Le secrétaire général, *Läng*

## **Le Comité de banque de la Banque nationale suisse**

a pris connaissance, dans sa séance du 30 janvier 1970, du présent rapport sur l'exercice 1969 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

**propose**

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1969 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1969 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 58 du rapport.

Berne, le 30 janvier 1970

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*

Le secrétaire, *Lerch*

# **Rapport présenté à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse par la Commission de contrôle**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthur, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1969, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1969, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248,80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 6 février 1970

La Commission de contrôle,  
*Gsell*  
*Villiger*  
*Cornaz*

## **Le Conseil fédéral suisse,**

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 6 février 1970;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### **décide:**

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1969 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 25 février 1970

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Tschudi*

Le chancelier de la Confédération, *Huber*

# A l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 13 février 1970, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1969, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 6 février 1970. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 25 février 1970.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 58.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 26 février 1970

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*  
Un membre de la Direction générale, *Leutwiler*





## **Annexes**

# Situations périodiques

Annexe n° 1

## Actif

1969	Encaisse- or	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantis- sement	Fonds publics		Correspondants		Autres postes de l'actif	
					Effets de change	Bons du Trésor de la Confé- dération	Total		Total	pouvant servir de couver- ture	en Suisse	à l'étran- ger		
<i>En 1000 francs</i>														
Jan.	7	11 355 731	4 318 691	1 442 000	108 256	126 799	750	127 549	48 786	180 608	17 126	1 296	17 253	50 406
	15	11 355 731	3 038 257	1 442 000	108 256	122 624	—	122 624	21 434	180 608	17 126	13 643	34 055	50 557
	23	11 350 430	2 374 793	1 442 000	108 256	116 739	—	116 739	12 222	180 608	17 126	6 875	34 534	41 601
	31	11 350 430	1 935 822	1 442 000	108 256	111 987	—	111 987	12 742	180 608	17 126	27 493	17 341	57 501
Fév.	7	11 458 622	1 491 088	1 552 000	108 256	108 100	—	108 100	13 423	180 608	17 126	8 376	16 954	49 612
	14	11 458 622	1 434 337	1 552 000	108 256	107 350	—	107 350	14 579	180 608	17 126	12 611	18 916	48 782
	21	11 453 106	1 185 863	1 552 000	108 256	97 903	—	97 903	14 482	180 608	17 126	3 431	24 719	50 338
	28	11 453 106	1 161 727	1 552 000	37 269	455 043	—	455 043	133 891	180 599	17 116	24 199	17 132	61 231
Mars	7	11 452 983	1 059 843	1 552 000	37 269	105 827	—	105 827	61 301	180 599	17 117	5 766	16 829	59 637
	14	11 452 983	1 043 609	1 552 000	37 269	107 678	—	107 678	52 775	180 599	17 117	21 574	17 575	65 350
	21	11 447 478	1 074 518	1 552 000	37 269	105 418	—	105 418	58 844	176 711	14 530	11 746	32 156	63 373
	31	11 447 478	2 071 604	1 552 000	37 269	813 793	60 000	873 793	216 850	176 711	14 530	57 307	18 194	70 872
Avril	3	11 447 360	2 072 388	1 552 000	37 269	299 236	45 000	344 236	90 383	176 711	14 530	45 416	17 382	67 779
	15	11 447 360	1 985 373	1 552 000	37 269	104 913	—	104 913	45 677	176 711	19 673	39 985	24 326	68 237
	23	11 441 842	1 947 080	1 552 000	37 269	101 472	—	101 472	24 728	176 711	19 673	29 840	40 712	63 681
	30	11 441 842	1 773 743	1 722 000	37 269	202 124	30 000	232 124	109 170	175 410	18 372	54 492	22 046	72 742
Mai	7	11 441 693	1 756 923	1 722 000	37 269	102 354	—	102 354	38 417	175 410	34 571	24 655	33 429	66 963
	14	11 441 693	1 529 501	1 722 000	37 269	102 776	—	102 776	34 985	175 410	34 571	26 588	32 643	66 326
	23	11 436 196	1 510 765	1 722 000	—	97 604	—	97 604	33 309	175 410	34 571	21 865	38 110	72 006
	30	11 436 197	1 476 597	1 722 000	—	685 598	—	685 598	135 723	175 399	34 560	46 062	17 982	77 652
Juin	6	11 435 960	1 456 621	1 722 000	—	97 200	—	97 200	42 823	175 399	34 560	19 965	17 795	76 691
	13	11 436 686	1 437 063	1 722 000	—	102 722	—	102 722	41 591	175 399	34 560	25 659	33 481	65 588
	23	11 436 687	1 408 176	1 722 000	—	103 823	—	103 823	43 178	175 399	34 560	23 992	21 446	65 417
	30	11 436 687	2 461 349	1 722 000	—	1 136 960	51 000	1 187 960	255 281	175 399	34 560	71 157	18 700	68 511
Juillet	7	11 436 389	1 343 874	1 722 000	—	120 240	26 000	146 240	115 255	175 399	34 560	32 662	19 579	80 031
	15	11 436 389	1 241 891	1 722 000	—	121 118	—	121 118	72 735	175 399	34 560	51 287	18 798	83 687
	23	11 436 558	1 062 518	1 851 000	—	120 334	—	120 334	66 878	175 399	34 560	41 006	20 119	77 638
	31	11 436 276	1 268 109	1 851 000	—	630 495	10 000	640 495	201 547	175 399	34 560	62 765	18 657	83 188
Août	7	11 435 740	1 249 574	1 851 000	—	115 847	—	115 847	73 806	175 399	34 560	27 453	34 511	78 520
	15	11 435 740	1 187 704	1 851 000	—	114 941	—	114 941	51 880	175 399	34 560	25 588	21 210	76 594
	22	11 435 740	1 145 250	1 851 000	—	112 600	—	112 600	51 174	175 399	34 560	24 703	34 497	75 061
	29	11 435 740	1 130 463	1 851 000	—	318 338	—	318 338	133 678	175 399	34 560	48 675	18 713	83 762
Sept.	5	11 435 328	1 104 792	1 851 000	—	112 967	—	112 967	51 674	175 399	34 560	23 821	37 323	92 083
	15	11 435 328	1 196 722	1 851 000	—	112 048	—	112 048	49 067	175 399	34 560	34 743	17 609	91 169
	23	11 435 328	1 197 154	1 851 000	—	118 512	—	118 512	65 798	175 399	34 560	33 052	18 884	91 039
	30	11 435 328	2 456 335	1 851 000	—	929 298	65 000	994 298	305 510	175 392	34 554	80 532	19 359	100 887
Oct.	7	11 435 328	2 480 936	1 851 000	—	117 040	40 000	157 040	43 810	175 392	34 554	28 105	22 767	97 144
	15	11 434 538	2 898 351	1 851 000	—	112 733	—	112 733	22 089	175 392	34 554	22 727	18 090	97 503
	23	11 434 538	2 862 562	1 851 000	—	108 382	—	108 382	7 052	175 392	34 554	23 489	40 880	92 275
	31	11 434 538	2 862 520	1 851 000	—	105 711	—	105 711	14 978	175 392	34 554	39 128	15 453	107 442
Nov.	7	11 434 538	2 836 855	1 851 000	—	106 226	—	106 226	11 042	175 392	34 554	17 052	17 446	96 056
	14	11 434 538	2 709 376	1 851 000	—	104 728	—	104 728	8 616	175 392	34 554	16 103	19 474	96 976
	21	11 434 538	2 754 082	1 851 000	—	100 681	—	100 681	17 546	170 192	29 353	3 885	22 062	87 966
	28	11 434 538	2 523 457	1 851 000	—	97 757	—	97 757	100 569	170 192	29 353	43 880	16 188	87 726
Déc.	5	11 434 538	2 511 534	1 851 000	—	97 252	—	97 252	48 369	170 192	43 263	44 306	19 613	86 012
	15	11 434 538	3 708 053	1 851 000	—	100 573	—	100 573	21 399	170 192	43 263	47 321	19 747	84 151
	23	11 434 538	4 466 094	1 851 000	—	114 367	—	114 367	52 620	170 192	43 263	57 775	17 930	84 489
	31	11 434 545	5 792 869	1 851 000	—	612 903	118 500	731 403	277 115	170 192	43 263	89 519	20 112	90 713

## Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	Couverture-or des billets en circulation	Couverture-or des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total					
<i>En 1000 francs</i>							<i>En pour-cent</i>		
60 000	11 485 100	4 436 811	726 641	5 163 452	375 000	567 024	17 650 576	98,87	68,21
60 000	10 994 682	4 045 583	303 932	4 349 515	375 000	587 968	16 367 165	103,28	74,01
60 000	11 032 770	3 260 341	361 934	3 622 275	375 000	578 013	15 668 058	102,88	77,45
60 000	11 099 086	2 513 035	607 866	3 120 901	375 000	589 193	15 244 180	102,26	79,82
60 000	10 809 289	2 352 138	803 786	3 155 924	375 000	586 826	14 987 039	106,01	82,05
60 000	10 648 378	2 999 768	265 328	3 265 096	375 000	587 587	14 936 061	107,61	82,36
60 000	10 843 509	2 661 294	139 220	2 800 514	375 000	591 683	14 670 706	105,62	83,94
60 000	11 256 245	2 566 973	246 789	2 813 762	345 000	601 190	15 076 197	101,75	81,40
60 000	10 997 155	2 205 267	291 340	2 496 607	375 000	603 292	14 532 054	104,14	84,88
60 000	10 846 901	2 429 550	217 113	2 646 663	375 000	602 848	14 531 412	105,59	84,88
61 000	10 966 739	2 437 251	118 432	2 555 683	375 000	601 091	14 559 513	104,38	84,66
61 000	11 433 095	3 886 621	202 845	4 089 466	325 000	613 517	16 522 078	100,13	73,75
61 000	11 219 865	3 213 020	417 759	3 630 779	318 750	620 530	15 850 924	102,03	77,08
61 000	10 880 761	3 277 507	320 255	3 597 762	318 750	623 578	15 481 851	105,21	79,06
61 000	11 005 336	3 126 920	276 701	3 403 621	318 750	626 628	15 415 335	103,97	79,41
61 000	11 348 631	2 762 654	511 848	3 274 502	318 750	637 955	15 640 838	100,82	78,24
61 000	11 118 704	2 525 880	736 389	3 262 269	318 750	638 390	15 399 113	102,90	79,56
61 000	10 938 905	2 775 701	438 087	3 213 788	318 750	636 748	15 169 191	104,60	80,84
61 000	11 339 032	2 357 247	384 004	2 741 251	318 750	647 232	15 107 265	100,86	81,22
61 000	11 405 802	2 672 515	660 026	3 332 541	318 750	655 117	15 773 210	100,27	77,59
61 000	11 124 967	2 231 976	650 248	2 882 224	318 750	657 513	15 044 454	102,80	81,64
61 000	10 964 329	2 740 405	297 276	3 037 681	318 750	658 429	15 040 189	104,31	81,68
61 000	11 115 474	2 603 084	241 192	2 844 276	318 750	660 618	15 000 118	102,89	81,93
61 000	11 568 400	4 616 201	254 160	4 870 361	232 000	665 283	17 397 044	98,86	69,57
61 000	11 274 849	2 292 786	446 114	2 738 900	318 500	678 180	15 071 429	101,43	81,61
61 000	11 123 278	2 469 022	274 967	2 743 989	318 500	676 537	14 923 304	102,81	82,47
61 000	11 290 720	2 363 387	140 094	2 503 481	318 500	677 749	14 851 450	101,29	82,91
61 000	11 367 196	2 765 847	535 140	3 300 987	318 500	689 753	15 737 436	100,61	77,97
61 000	11 132 167	2 271 000	564 711	2 835 711	318 500	694 472	15 041 850	102,72	81,87
61 000	10 940 686	2 702 863	226 724	2 929 587	318 500	690 283	14 940 056	104,52	82,45
61 000	11 143 342	2 582 057	110 393	2 692 450	318 500	690 132	14 905 424	102,62	82,65
61 000	11 388 822	2 528 508	194 022	2 722 530	318 500	704 916	15 195 768	100,41	81,04
61 000	11 127 807	2 367 876	306 820	2 674 696	318 500	702 384	14 884 387	102,76	82,85
61 000	10 948 630	2 821 840	109 163	2 931 003	318 500	703 952	14 963 085	104,45	82,39
61 000	11 075 991	2 608 888	206 928	2 815 816	318 500	714 859	14 986 166	103,24	82,32
61 000	11 509 309	4 558 933	307 151	4 866 084	254 500	727 748	17 418 641	99,36	69,83
61 000	11 209 556	3 503 691	460 857	3 964 548	317 800	738 618	16 291 522	102,01	75,36
61 000	11 020 342	3 991 458	499 330	4 490 788	317 800	742 493	16 632 423	103,76	73,72
61 000	11 300 831	3 884 328	281 250	4 165 578	317 800	750 361	16 595 570	101,18	73,93
61 000	11 533 014	3 289 031	634 431	3 923 462	317 800	770 886	16 606 162	99,15	73,98
61 000	11 343 480	3 335 302	715 975	4 051 277	317 800	772 050	16 545 607	100,80	74,28
61 000	11 180 446	3 444 696	636 563	4 081 259	317 800	775 698	16 416 203	102,27	74,92
61 000	11 396 812	3 337 588	558 074	3 895 662	317 800	770 678	16 441 952	100,33	74,77
61 000	12 029 111	2 785 947	360 713	3 146 660	317 800	770 736	16 325 307	95,06	75,35
61 000	11 961 049	2 523 629	634 458	3 158 087	317 800	764 880	16 262 816	95,60	75,63
61 000	12 186 241	3 734 063	372 682	4 106 745	317 800	765 188	17 436 974	93,83	70,18
61 000	12 935 655	3 761 184	398 542	4 159 726	317 800	774 824	18 249 005	88,40	66,89
61 000	12 518 385	6 353 378	601 374	6 954 752	141 900	781 431	20 457 468	91,34	58,72

# Répartition des billets en circulation

Annexe n° 2

1969	Billets de francs								Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	10	5	1000		500	100	50	20	10	5	
	<i>En millions de francs</i>									<i>Répartition en pour-cent</i>						
Janvier	7	3 323,6	1 757,9	4 882,7	695,6	547,2	268,7	9,4	11 485,1	28,94	15,31	42,51	6,06	4,76	2,34	0,08
	15	3 196,7	1 651,1	4 671,0	672,5	531,6	262,5	9,3	10 994,7	29,07	15,02	42,48	6,12	4,84	2,39	0,08
	23	3 166,9	1 719,8	4 687,6	664,5	525,2	259,5	9,3	11 032,8	28,71	15,59	42,49	6,02	4,76	2,35	0,08
	31	3 170,0	1 713,7	4 751,9	668,1	526,3	259,8	9,3	11 099,1	28,56	15,44	42,82	6,02	4,74	2,34	0,08
Février	7	3 076,1	1 608,7	4 665,5	666,0	524,9	258,8	9,3	10 809,3	28,46	14,88	43,16	6,16	4,86	2,40	0,08
	14	3 038,3	1 574,9	4 589,5	660,2	519,5	256,7	9,3	10 648,4	28,54	14,79	43,10	6,20	4,88	2,41	0,08
	21	3 063,8	1 658,6	4 672,5	662,8	519,9	256,6	9,3	10 843,5	28,26	15,30	43,09	6,11	4,79	2,37	0,08
	28	3 117,0	1 766,8	4 905,3	674,1	525,2	258,5	9,3	11 256,2	27,69	15,70	43,58	5,99	4,67	2,29	0,08
Mars	7	3 048,1	1 646,2	4 827,2	677,1	529,4	259,9	9,3	10 997,2	27,72	14,97	43,90	6,16	4,81	2,36	0,08
	14	3 038,8	1 607,9	4 735,3	671,6	525,5	258,5	9,3	10 846,9	28,02	14,82	43,66	6,19	4,85	2,38	0,08
	21	3 060,5	1 677,9	4 767,2	669,5	524,5	257,8	9,3	10 966,7	27,91	15,30	43,47	6,11	4,78	2,35	0,08
	31	3 148,7	1 789,4	4 998,0	690,2	534,9	262,6	9,3	11 433,1	27,54	15,65	43,71	6,04	4,68	2,30	0,08
Avril	3	3 093,5	1 706,2	4 918,5	691,6	536,8	264,0	9,3	11 219,9	27,58	15,21	43,83	6,16	4,79	2,35	0,08
	15	3 019,6	1 626,7	4 758,5	676,9	528,8	261,0	9,3	10 880,8	27,75	14,95	43,74	6,22	4,86	2,40	0,08
	23	3 049,9	1 712,6	4 777,9	670,9	524,6	260,1	9,3	11 005,3	27,71	15,56	43,42	6,10	4,77	2,36	0,08
	30	3 109,3	1 794,0	4 963,5	680,3	530,2	262,0	9,3	11 348,6	27,40	15,81	43,74	5,99	4,67	2,31	0,08
Mai	7	3 055,0	1 690,4	4 885,2	681,3	533,8	263,7	9,3	11 118,7	27,48	15,20	43,94	6,13	4,80	2,37	0,08
	14	3 035,7	1 652,0	4 779,6	671,2	529,1	262,0	9,3	10 938,9	27,75	15,10	43,69	6,14	4,84	2,40	0,08
	23	3 098,8	1 820,4	4 936,3	677,8	532,7	263,7	9,3	11 339,0	27,33	16,05	43,53	5,98	4,70	2,33	0,08
	30	3 096,7	1 811,1	4 997,0	686,7	538,2	266,8	9,3	11 405,8	27,15	15,88	43,81	6,02	4,72	2,34	0,08
Juin	6	3 027,3	1 696,1	4 897,1	688,0	539,1	268,1	9,3	11 125,0	27,21	15,25	44,02	6,18	4,85	2,41	0,08
	13	3 003,9	1 652,3	4 816,1	680,9	535,1	266,7	9,3	10 964,3	27,40	15,07	43,93	6,21	4,88	2,43	0,08
	23	3 019,8	1 741,8	4 855,0	684,8	537,1	267,7	9,3	11 115,5	27,17	15,67	43,68	6,16	4,83	2,41	0,08
	30	3 104,1	1 844,6	5 089,6	703,1	545,5	272,2	9,3	11 568,4	26,83	15,94	44,00	6,08	4,72	2,35	0,08
Juillet	7	3 017,3	1 716,2	4 999,2	709,2	549,2	274,4	9,3	11 274,8	26,76	15,22	44,34	6,29	4,87	2,44	0,08
	15	2 987,5	1 686,1	4 918,1	703,8	545,5	273,0	9,3	11 123,3	26,86	15,16	44,22	6,33	4,90	2,45	0,08
	23	2 989,9	1 778,9	4 988,0	707,2	544,4	273,0	9,3	11 290,7	26,48	15,76	44,18	6,26	4,82	2,42	0,08
	31	2 995,7	1 793,7	5 033,7	712,0	547,9	274,9	9,3	11 367,2	26,35	15,78	44,28	6,27	4,82	2,42	0,08
Août	7	2 928,5	1 703,1	4 957,0	711,1	548,0	275,2	9,3	11 132,2	26,31	15,30	44,53	6,39	4,92	2,47	0,08
	15	2 910,3	1 665,8	4 839,8	700,4	542,8	272,3	9,3	10 940,7	26,60	15,23	44,24	6,40	4,96	2,49	0,08
	22	2 946,7	1 764,6	4 908,4	699,9	543,1	271,3	9,3	11 143,3	26,44	15,84	44,05	6,28	4,87	2,44	0,08
	29	2 984,3	1 822,3	5 047,5	706,3	546,6	272,5	9,3	11 388,8	26,21	16,00	44,32	6,20	4,80	2,39	0,08
Septembre	5	2 938,9	1 707,8	4 947,6	704,7	546,7	272,8	9,3	11 127,8	26,41	15,35	44,46	6,34	4,91	2,45	0,08
	15	2 929,6	1 659,9	4 843,5	694,3	541,6	270,4	9,3	10 948,6	26,76	15,16	44,24	6,34	4,95	2,47	0,08
	23	2 970,6	1 747,7	4 852,6	689,0	538,0	268,8	9,3	11 076,0	26,82	15,78	43,81	6,22	4,86	2,43	0,08
	30	3 056,4	1 852,3	5 077,7	698,6	544,3	270,7	9,3	11 509,3	26,56	16,09	44,12	6,07	4,73	2,35	0,08
Octobre	7	2 982,6	1 734,1	4 972,9	695,3	544,8	270,6	9,3	11 209,6	26,61	15,47	44,36	6,20	4,86	2,42	0,08
	15	2 971,7	1 688,2	4 858,2	685,5	539,3	268,1	9,3	11 020,3	26,97	15,32	44,08	6,22	4,90	2,43	0,08
	23	3 034,1	1 817,3	4 946,4	685,9	539,8	268,0	9,3	11 300,8	26,85	16,08	43,77	6,07	4,78	2,37	0,08
	31	3 093,1	1 845,0	5 072,6	695,0	547,1	270,9	9,3	11 533,0	26,82	16,00	43,98	6,03	4,74	2,35	0,08
Novembre	7	3 055,2	1 752,2	5 010,9	695,0	549,2	271,7	9,3	11 343,5	26,93	15,45	44,17	6,13	4,84	2,40	0,08
	14	3 046,7	1 725,4	4 898,5	686,0	544,7	269,8	9,3	11 180,4	27,25	15,44	43,81	6,14	4,87	2,41	0,08
	21	3 088,0	1 831,3	4 962,3	689,8	545,3	270,8	9,3	11 396,8	27,10	16,07	43,54	6,05	4,78	2,38	0,08
	28	3 203,1	2 012,4	5 265,2	707,0	556,6	275,5	9,3	12 029,1	26,63	16,73	43,77	5,88	4,62	2,29	0,08
Décembre	5	3 218,9	1 931,8	5 236,9	718,5	565,8	279,8	9,3	11 961,0	26,91	16,15	43,78	6,01	4,73	2,34	0,08
	15	3 332,3	1 987,3	5 277,6	725,6	571,2	282,9	9,3	12 186,2	27,34	16,31	43,31	5,95	4,69	2,32	0,08
	23	3 577,5	2 192,4	5 537,4	747,5	583,4	288,2	9,3	12 935,7	27,65	16,95	42,81	5,78	4,51	2,23	0,07
	31	3 545,1	2 045,6	5 316,1	737,4	578,1	286,8	9,3	12 518,4	28,32	16,34	42,47	5,89	4,62	2,29	0,07
Moyenne annuelle	1967	2 717,4	1 421,0	4 483,5	633,6	505,4	242,9	9,6	10 013,4	27,14	14,19	44,77	6,33	5,05	2,43	0,09
	1968	2 888,7	1 574,4	4 664,1	663,6	522,1	255,2	9,4	10 577,5	27,31	14,89	44,09	6,27	4,94	2,41	0,09
	1969	3 077,5	1 755,0	4 920,8	689,9	539,7	267,7	9,3	11 259,9	27,33	15,59	43,70	6,13	4,79	2,38	0,08

# Service des virements

Annexe n° 3

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1</sup>	Virements de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1</sup>	Virements de place à place	Total
		<i>Nombre de postes</i>			<i>En 1000 francs</i>						
Crédit	1965	18 539	87 645	1 755 418	83 676	1 945 278	1 412 532	39 254 638	309 479 628	41 215 644	391 362 442
	1966	18 684	89 770	1 942 803	83 347	2 134 604	1 488 949	39 436 745	417 296 432	48 460 423	506 682 549
	1967	19 392	88 243	2 170 003	82 953	2 360 591	1 687 434	47 294 357	554 963 540	55 185 749	659 131 080
	1968	18 697	93 292	2 436 780	86 649	2 635 418	1 735 451	57 437 034	804 732 722	66 387 373	930 292 580
	1969	17 245	89 305	2 779 022	93 071	2 978 643	2 026 230	61 414 812	1 259 691 586	82 322 838	1 405 455 466
Débit	1965	31 477	83 876	1 755 418	98 634	1 969 405	14 435 531	25 216 140	309 479 628	42 115 337	391 246 636
	1966	32 081	85 886	1 942 803	96 429	2 157 199	15 494 030	25 074 101	417 296 432	48 850 657	506 715 220
	1967	31 686	91 810	2 170 003	96 840	2 390 339	16 335 171	33 783 873	554 963 540	54 235 408	659 317 992
	1968	33 727	93 118	2 436 780	101 328	2 664 953	18 330 487	36 978 440	804 732 722	68 264 389	928 306 038
	1969	32 827	88 557	2 779 022	106 521	3 006 927	19 348 391	42 664 429	1 259 691 586	83 199 292	1 404 903 698
Total	1965	50 016	171 521	3 510 836	182 310	3 914 683	15 848 063	64 470 778	618 959 256	83 330 981	782 609 078
	1966	50 765	175 656	3 885 606	179 776	4 291 803	16 982 979	64 510 846	834 592 864	97 311 080	1 013 397 769
	1967	51 078	180 053	4 340 006	179 793	4 750 930	18 022 605	81 078 230	1 109 927 080	109 421 157	1 318 449 072
	1968	52 424	186 410	4 873 560	187 977	5 300 371	20 065 938	94 415 474	1 609 465 444	134 651 762	1 858 598 618
	1969	50 072	177 862	5 558 044	199 592	5 985 570	21 374 621	104 079 241	2 519 383 172	165 522 130	2 810 359 164

## Répartition en pour-cent

Crédit	1965	0,95	4,51	90,24	4,30	100	0,36	10,03	79,08	10,53	100
	1966	0,87	4,21	91,01	3,91	100	0,29	7,78	82,36	9,57	100
	1967	0,82	3,74	91,93	3,51	100	0,25	7,18	84,20	8,37	100
	1968	0,71	3,54	92,46	3,29	100	0,19	6,17	86,50	7,14	100
	1969	0,58	3,00	93,30	3,12	100	0,14	4,37	89,63	5,86	100
Débit	1965	1,60	4,26	89,13	5,01	100	3,69	6,44	79,10	10,77	100
	1966	1,49	3,98	90,06	4,47	100	3,06	4,95	82,35	9,64	100
	1967	1,33	3,84	90,78	4,05	100	2,48	5,12	84,17	8,23	100
	1968	1,27	3,49	91,44	3,80	100	1,98	3,98	86,69	7,35	100
	1969	1,09	2,95	92,42	3,54	100	1,38	3,04	89,66	5,92	100
Total	1965	1,28	4,38	89,68	4,66	100	2,02	8,24	79,09	10,65	100
	1966	1,18	4,09	90,54	4,19	100	1,67	6,37	82,36	9,60	100
	1967	1,08	3,79	91,35	3,78	100	1,37	6,15	84,18	8,30	100
	1968	0,99	3,51	91,95	3,55	100	1,08	5,08	86,60	7,24	100
	1969	0,84	2,97	92,86	3,33	100	0,76	3,70	89,65	5,89	100

<sup>1</sup> Y compris le clearing bancaire.

# Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque<sup>1</sup>

Annexe n° 4

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
<b>Caisse</b>											
1965	1 447 146	3 955 326	16 386 525 <sup>2</sup>	3 929 163	3 957 380	1 603 509	1 746 834	1 114 522	2 423 873	11 365 508	47 929 786 <sup>2</sup>
1966	1 687 043	4 330 273	18 145 147 <sup>2</sup>	4 256 644	4 115 651	1 744 751	1 757 022	1 320 115	2 646 270	11 959 946	51 962 862 <sup>2</sup>
1967	1 887 470	4 659 851	20 085 069 <sup>2</sup>	4 198 822	4 620 864	1 845 550	1 890 965	1 434 089	2 825 660	12 765 403	56 213 743 <sup>2</sup>
1968	2 085 924	5 375 353	20 901 945 <sup>2</sup>	4 457 674	5 132 418	1 916 792	2 269 244	1 495 905	3 247 864	14 825 503	61 708 622 <sup>2</sup>
1969	2 152 257	5 231 731	19 167 616 <sup>2</sup>	4 961 488	5 393 366	2 113 991	2 574 005	1 596 531	3 678 080	15 398 795	62 267 860 <sup>2</sup>
<b>Affaires en devises</b>											
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 340 548	53 340 548
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 396 096	47 396 096
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67 305 048	67 305 048
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	99 530 601	99 530 601
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	101 135 287	101 135 287
<b>Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations</b>											
1965	19 065	30 561	91 566	11 281	18 285	85 818	4 396	24 345	56 169	409 049	750 535
1966	22 193	38 074	92 608	16 678	31 179	91 553	5 460	26 050	52 667	432 252	808 714
1967	37 752	25 874	57 553	6 944	26 868	84 064	21 123	24 861	47 833	348 250	681 122
1968	35 447	28 838	52 213	5 442	28 090	76 889	27 621	26 332	55 889	947 572	1 284 333
1969	32 072	42 543	99 055	4 669	24 168	74 321	29 921	35 551	49 999	5 227 908	5 620 207
<b>Nouvelles avances sur nantissement</b>											
1965	15 574	12 294	184 869	34 363	51 636	98 400	1 564	32 567	131 163	20 113	582 543
1966	29 692	23 366	275 229	70 096	71 304	155 205	7 614	38 797	169 274	78 208	918 785
1967	24 690	7 824	247 478	53 720	108 953	141 335	9 424	9 972	103 156	53 097	759 649
1968	29 873	17 052	241 115	46 795	78 319	114 115	5 476	15 671	157 332	220 670	926 418
1969	56 478	86 595	682 937	42 669	188 719	171 410	26 545	9 084	177 319	1 255 452	2 697 208
<b>Comptes des correspondants en Suisse</b>											
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 429 813	18 429 813
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 678 154	19 678 154
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 524 424	20 524 424
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 274 480	22 274 480
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23 794 101	23 794 101
<b>Comptes des correspondants à l'étranger</b>											
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 440 573	5 440 573
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 272 003	5 272 003
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 149 887	9 149 887
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 046 031	5 046 031
1969	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 664 884	5 664 884

<sup>1</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

<sup>2</sup> Y compris l'or à l'étranger.

Année	Aarau	Basle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
<b>Encaissement (remises)</b>											
1965	1 137	31 392	798 009	24 669	18 444	8 715	54	10 094	3 101	89 848	985 463
1966	1 740	17 293	911 757	18 528	24 766	8 497	31	9 687	2 073	85 738	1 080 110
1967	1 224	10 645	1 080 046	19 838	23 360	4 330	6 169	8 636	2 951	123 579	1 280 778
1968	1 742	9 527	1 108 164	31 618	22 563	3 812	4 923	10 602	3 674	183 477	1 380 102
1969	930	21 339	1 305 999	16 243	29 890	6 241	3 775	8 201	3 248	99 036	1 494 902
<b>Virements</b>											
1965	3 351 165	31 087 674	17 346 015	23 282 154	8 813 149	3 610 835	2 057 548	2 428 715	6 064 227	684 567 596	782 609 078
1966	3 407 863	38 829 405	19 730 183	21 959 414	9 839 275	4 288 043	2 163 506	2 601 002	6 723 230	903 855 847	1 013 397 768
1967	3 362 918	40 833 925	23 507 049	26 220 669	9 980 486	4 150 136	2 391 188	2 539 302	6 951 697	1 198 511 702	1 318 449 072
1968	3 461 814	53 243 503	25 894 224	34 069 795	11 618 072	4 388 856	3 402 395	2 657 494	7 594 026	1 712 268 439	1 858 598 618
1969	3 752 401	72 685 342	30 342 782	38 476 200	14 180 040	5 478 721	3 774 960	2 969 979	8 521 605	2 630 177 134	2 810 359 164
<b>Comptes des administrations fédérales</b>											
1965	—	—	71 030 049	—	—	—	—	—	—	—	71 030 049
1966	—	—	78 449 841	—	—	—	—	—	—	—	78 449 841
1967	—	—	82 948 824	—	—	—	—	—	—	—	82 948 824
1968	—	—	89 875 687	—	—	—	—	—	—	—	89 875 687
1969	—	—	98 197 804	—	—	—	—	—	—	—	98 197 804
<b>Comptes de dépôt</b>											
1965	6 266	21 688	103 310	27 086	7 075	6 746	4 544	9 003	5 068	669 191	859 977
1966	6 976	25 660	81 781	25 658	7 385	7 443	4 579	10 732	3 508	3 420 039	3 593 761
1967	8 671	23 868	111 481	35 730	11 648	6 698	4 130	10 126	4 309	3 197 645	3 414 306
1968	6 146	37 770	130 407	30 104	11 005	7 231	1 711	13 543	3 486	6 253 815	6 495 218
1969	6 423	34 527	135 995	21 707	10 431	5 295	1 882	10 159	3 984	6 373 773	6 604 176
<b>Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)</b>											
1965	11 792 825	63 206 879	236 299 312	40 779 219	26 210 181	13 016 416	7 743 606	7 592 592	21 368 598	903 100 234	1 331 109 862
1966	12 540 489	77 620 186	261 385 995	40 804 795	29 431 966	15 012 798	8 160 323	8 225 913	23 184 512	1 131 839 679	1 608 206 656
1967	13 049 491	80 601 059	278 088 455	45 987 719	30 099 210	15 237 205	8 717 574	8 352 997	24 375 837	1 458 526 002	1 963 035 549
1968	14 623 361	103 382 249	298 951 649	56 823 006	35 129 482	16 107 685	11 491 502	8 187 336	28 299 491	2 030 109 042	2 603 104 803
1969	14 329 101	137 121 237	317 256 123	64 968 110	38 475 574	18 038 788	12 440 696	10 036 451	29 645 185	2 975 212 652	3 617 523 917
<b>Chambres de compensation</b>											
1965	—	3 236 475	398 446	3 940 764	778 817	—	—	69 937 <sup>3</sup>	102 204	1 839 914	10 366 557
1966	—	4 965 513	485 803	3 837 990	818 351	—	—	85 201 <sup>3</sup>	105 065	1 935 620	12 233 543
1967	—	4 622 678	499 339	5 372 152	838 792	—	—	85 662 <sup>3</sup>	110 270	2 046 150	13 575 043
1968	—	7 086 736	510 001	7 191 969	1 137 813	—	—	89 644 <sup>3</sup>	113 284	2 543 924	18 673 371
1969	—	8 315 050	585 332	8 223 314	1 316 361	—	—	118 806 <sup>3</sup>	140 239	2 977 891	21 676 993

<sup>3</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I

## Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2</sup>	Portefeuille suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	
	Or <sup>1</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obligations escomptées			Total
<i>En millions de francs</i>										
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

<sup>1</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639,13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.



Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing			
<i>En millions de francs</i>		<i>%</i>		<i>En millions de francs</i>						
3,8	10,5	159,2	51,09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61,11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52,91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55,77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53,96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54,80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60,79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57,65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64,72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74,07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58,30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48,49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57,00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64,90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65,17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65,44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63,94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64,89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63,53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62,31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63,20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60,75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61,90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67,12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145,82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153,24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132,36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132,60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101,65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182,76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175,05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165,02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110,33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95,59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

<sup>4</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I (suite)

## Situation au 31 décembre

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants		
					Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger	
<i>En millions de francs</i>														
1941	2 878,5	679,0	—	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6	15,8	—	
1942	3 565,2	61,8	—	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9	16,3	—	
1943	4 172,7	83,0	—	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5	14,2	—	
1944	4 554,1	102,4	—	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2	13,9	—	
1945	4 777,0	162,5	—	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1	27,5	—	
1946	4 949,9	158,0	—	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7	51,7	—	
1947	5 256,2	102,5	—	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4	68,6	—	
1948	5 821,0	236,6	—	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4	50,4	—	
1949	6 240,2	260,0	—	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7	26,7	—	
1950	5 975,8	256,4	—	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9	60,3	—	
1951	6 003,8	227,6	—	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9	53,0	—	
1952	5 876,1	490,9	—	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1	37,5	—	
1953	6 086,1	522,2	—	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5	34,9	—	
1954	6 323,4	649,8	—	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5	41,3	—	
1955	6 686,3	624,1	—	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9	47,8	—	
1956	7 102,9	627,0	—	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7	56,1	—	
1957	7 383,5	781,4	—	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3	41,4	—	
1958	8 329,3	560,9	—	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6	33,0	—	
1959	8 369,3	534,6	—	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2	45,2	6,4	
1960	9 454,7	583,0	—	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3	45,1	6,8	
1961	11 078,0	842,4	—	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	42,9	58,3	6,8	
1962	11 543,3	867,4	207,0	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	42,8	77,8	10,2	
1963	12 203,8	1 083,3	207,0	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	51,7	61,5	9,4	
1964	11 793,6	1 679,1	432,0	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	65,3	75,3	17,0	
1965	13 164,2	852,6	432,0	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	92,9	66,1	14,5	
1966	12 297,4	2 060,3	432,0	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	181,7	81,5	15,4	
1967	13 369,7	1 986,7	432,0	173,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	181,9	72,4	14,6	
1968	11 355,8	5 601,2	1 442,0	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	—	160,1	180,6	99,7	21,7	
1969	11 434,5	5 792,9	1 851,0	—	584,7	118,5	28,2	731,4	—	277,1	170,2	89,5	20,1	

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 31 mai 1940: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>3</sup>	Total					
En millions de francs	%	En millions de francs										
2 336,7	123,18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135,18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136,87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128,35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124,55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121,00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119,91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126,70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948
4 566,3	136,66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949
4 663,8	128,13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121,85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	19,9	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	389,0	2,3	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	550,0	—	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	5 776,2	505,0	23,9	33,4	75,1	6 413,6	—	233,1	—	19 339,7	1968
12 518,4	91,34	6 353,4	493,0	18,8	40,0	49,6	6 954,8	—	141,9	—	20 482,5	1969

<sup>3</sup> Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II

## Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2</sup>	Portefeuille suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	
	Or <sup>1</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3</sup>	Bons du Trésor <sup>4</sup>	Obligations escomptées			Total
<i>En millions de francs</i>										
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

<sup>1</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435,555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639,13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.

<sup>4</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Année
				<i>Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie</i>	<i>Comptes des administrations fédérales</i>	<i>Comptes de dépôt</i>	<i>Comptes des accords de paiements et de clearing</i>		
<i>En millions de francs</i>			<i>%</i>	<i>En millions de francs</i>					
3,2	9,6	88,9	65,74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72,95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71,41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66,03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68,35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67,25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71,09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63,33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70,57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75,63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74,15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58,98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57,00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67,16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72,09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78,71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72,17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72,08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72,10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66,96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65,06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61,89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63,52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68,54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102,09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168,79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147,17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132,52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113,57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130,64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191,51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183,17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140,38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103,02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

<sup>5</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II (suite)

## Moyennes annuelles

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
<i>En millions de francs</i>											
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9
1968	11 586,5	1 602,6	104,4	3,3	6,5	114,2	—	27,3	181,0	26,8	21,5
1969	11 431,6	2 020,8	193,4	9,3	19,6	222,3	—	71,1	176,0	32,2	23,2

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 31 mai 1940: 1 kg d'or fin = fr. 4869,80.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>3</sup>				
En millions de francs	%	En millions de francs								
2 107,8	111,36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150,60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142,62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144,93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133,36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>4</sup>	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>5</sup>	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>6</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>7</sup>	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968
11 259,9	101,53	3 061,8	306,8	20,1	23,8	46,1	3 458,6	—	324,0	1969

<sup>3</sup> Avant 1961, inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

<sup>4</sup> Moyenne janvier à juillet.

<sup>5</sup> Moyenne octobre à décembre.

<sup>6</sup> Moyenne fin juin à décembre.

<sup>7</sup> Moyenne fin mars à décembre.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III

## Mouvement

Année	Caisse <sup>1</sup>	Devises <sup>2</sup>	Escompte				Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Trans-actions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses							
			Montant	Moyenne des jours à courir	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obligations				
En millions de francs		Jours	En millions de francs							
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0

<sup>1</sup> Dès 1938, y compris l'or déposé à l'étranger.

<sup>2</sup> De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.



Comptes des correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>5</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
<i>En millions de francs</i>										
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

<sup>4</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

<sup>5</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III (suite)

## Mouvement

Année	Caisse <sup>1</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Escompte	Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations				
		Montant		Moyenne des jours à courir	En millions de francs					
		En millions de francs		Jours	En millions de francs					
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 <sup>4</sup>	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 <sup>4</sup>	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 <sup>4</sup>	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 <sup>4</sup>	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 <sup>4</sup>	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 <sup>4</sup>	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3
1967	56 213,7	67 305,0	469,7	32 <sup>4</sup>	100,0	111,4	681,1	—	759,6	16,7
1968	61 708,6	99 530,6	1 047,4	10 <sup>4</sup>	187,7	49,2	1 284,3	—	926,4	1,9
1969	62 267,9	101 135,3	5 175,8	6 <sup>4</sup>	334,5	109,9	5 620,2	—	2 697,2	10,4

<sup>1</sup> Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

<sup>3</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

<sup>4</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
<i>En millions de francs</i>											
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,5	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,1	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966
20 524,4	9 149,9	1 280,8	1 318 449,1	23 829,9	82 948,8	3 414,3	3 903,3	561,6	1 963 035,5	13 575,0	1967
22 274,5	5 046,0	1 380,1	1 858 598,6	26 122,1	89 875,7	6 495,2	4 521,9	693,1	2 603 104,8	18 673,4	1968
23 794,1	5 664,9	1 494,9	2 810 359,2	29 823,1	98 197,8	6 604,2	3 862,2	805,4	3 617 523,9	21 677,0	1969

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV

## Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3</sup>	Commissions <sup>4</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>1</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

<sup>1</sup> Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

<sup>2</sup> Non compris les amortissements.

<sup>3</sup> Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.

<sup>4</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

<sup>5</sup> Intérêts à l'Administration fédérale compris.

Frais d'ad- ministration	Impôts et droits, y compris attribution à la pro- vision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la pro- vision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance de la Banque	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ments à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				<i>sur immeubles et mobilier, déduc- tion faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires cou- rantes, moins entrées</i>						
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>9</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

En 1000 francs

<sup>6</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV (suite)

## Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Commissions <sup>5</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
<i>En 1000 francs</i>													
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 <sup>3</sup>	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 <sup>3</sup>	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 <sup>3</sup>	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 <sup>3</sup>	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 <sup>3</sup>	237	893	1 350	430	68 517
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 <sup>3</sup>	258	938	1 068	476	67 603
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	505	72 066
1969	63 276	7 487	6 576	285	622	—	2 471	7 453	311	1 109	696	546	82 257

<sup>1</sup> Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
<sup>2</sup> Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
<sup>3</sup> Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.  
<sup>4</sup> Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
<sup>5</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
<sup>6</sup> Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

Frais d'ad- ministration	Impôts et droits, y compris attribution à la pro- vision	Frais et provision pour opéra- tions d'open- market	Frais et provision pour la con- fection de billets de banque	Provisions et frais de stérili- sation	Amortissements, pertes et réserves		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance de la Banque	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ments à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires cou- rantes, moins retrées</i>						
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7</sup>	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7</sup>	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8</sup>	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>9</sup>	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10</sup>	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 <sup>10</sup>	400	—	10 000	7 914	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
15 700 <sup>10</sup>	—	4 984	6 489	29 008	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967
17 818 <sup>11</sup>	234	5 000	10 101	22 674	7 396	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1968
19 311 <sup>12</sup>	—	3 000	12 554	13 563	24 986	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1969

En 1000 francs

<sup>7</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

<sup>9</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>10</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

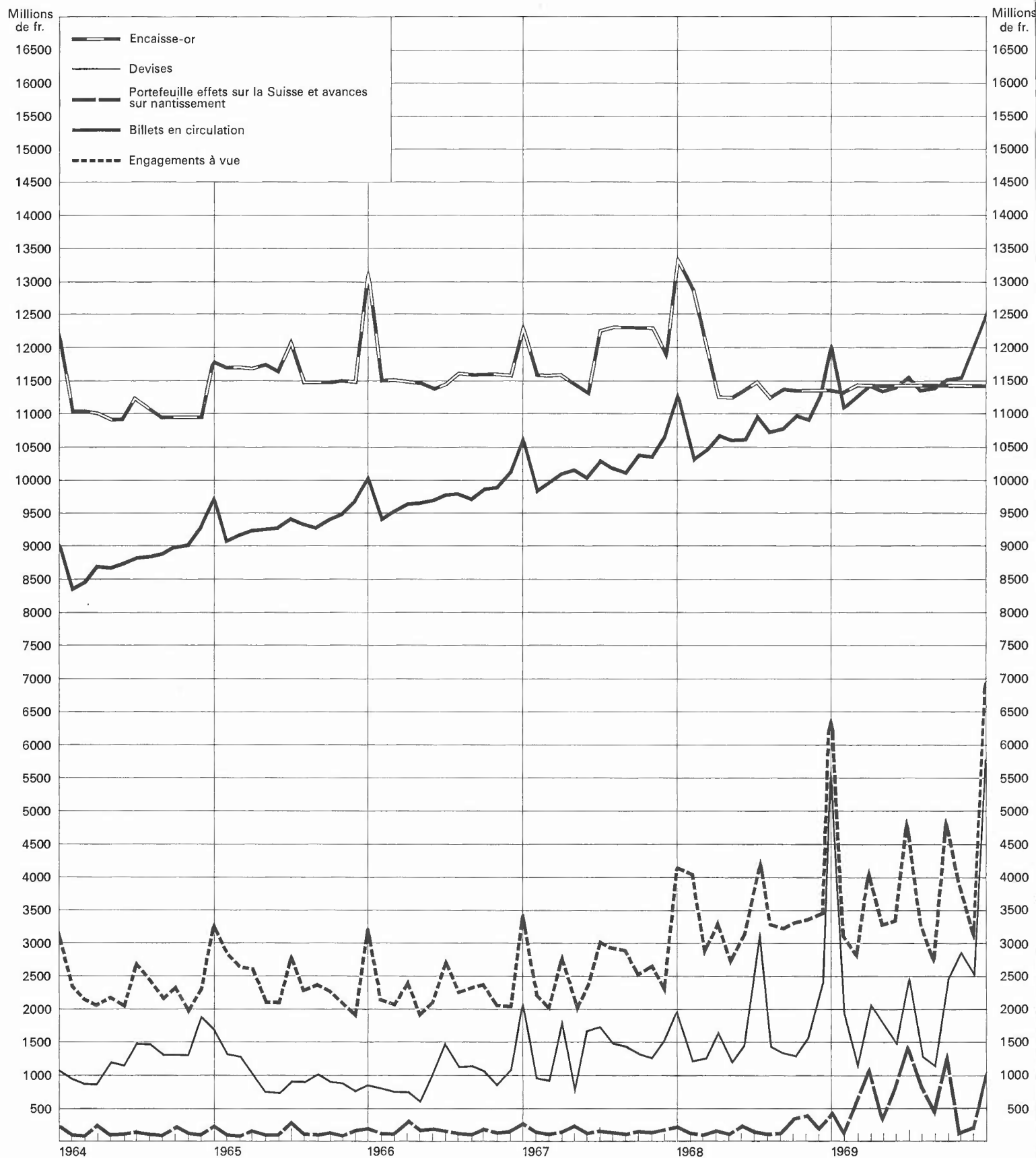
<sup>11</sup> Y compris fr. 2 000 000, provision pour risques non assurés.

<sup>12</sup> Y compris fr. 2 500 000, provision pour risques non assurés.

# Banque nationale suisse 1964 à 1969

Annexe n° 6

## Situation en fin de mois





# Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Annexe n° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1907 20 juin .....	4½	56	5	56	1918 4 juillet .....	—	—	5½	91
15 août .....	5	84	5½	84	3 octobre .....	5½	322	6	917
7 novembre .....	5½	70	6	70	1919 21 août .....	5	595	—	—
1908 16 janvier .....	5	7	5½	7	1921 7 avril .....	4½	126	5½	126
23 janvier .....	4½	28	5	28	11 août .....	4	203	5	203
20 février .....	4	28	4½	28	1922 2 mars .....	3½	168	4½	168
19 mars .....	3½	322	4	441	17 août .....	3	331	4	331
1909 4 février .....	3	252	—	—	1923 14 juillet .....	4	831	5	831
3 juin .....	—	—	3½	133	1925 22 octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
14 octobre .....	3½	28	4	28	1930 3 avril .....	3	98	4	98
11 novembre .....	4	56	4½	56	10 juillet .....	2½	196	3½	196
1910 6 janvier .....	3½	49	4	210	1931 22 janvier .....	2	1 562	3	748
24 février .....	3	161	—	—	1933 8 février .....	—	—	2½	814
4 août .....	3½	49	4½	84	1935 3 mai .....	2½	495	3½	495
22 septembre .....	4	35	—	—	1936 9 septembre .....	2	78	3	78
27 octobre .....	4½	70	5	70	26 novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
1911 5 janvier .....	4	42	4½	42	1957 15 mai <sup>1</sup> .....	2½	652	3½	652
16 février .....	3½	224	4	224	1959 26 février <sup>2</sup> .....	2	1 955	3	1 955
28 septembre .....	4	350	4½	350	1964 3 juillet <sup>3</sup> .....	2½	732	3½	732
1912 12 septembre .....	4½	77	5	77	1966 6 juillet <sup>4</sup> .....	3½	369	4	369
28 novembre .....	5	259	5½	259	1967 10 juillet <sup>4</sup> .....	3	798	3¾	798
1913 14 août .....	4½	161	5	161	1969 15 septembre <sup>5</sup> .....	3¾	1 08 <sup>6</sup>	4¾	1 08 <sup>6</sup>
1914 22 janvier .....	4	28	4½	189					
19 février .....	3½	161	—	—					
30 juillet .....	4½	1	5½	1					
31 juillet .....	5½	3	6	3					
3 août .....	6	38	7	38					
10 septembre .....	5	113	6	14					
24 septembre .....	—	—	5½	99					
1915 1 <sup>er</sup> janvier .....	4½	1 371	5	1 280					

<sup>1</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957, 2% du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1<sup>er</sup> juin 1959 au 5 juillet 1964; autres stocks obligatoires 2½% du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965; autres stocks obligatoires 2% du 3 au 5 juillet 1964.

<sup>4</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966, 3¼% du 1<sup>er</sup> octobre 1966 au 31 mars 1968, 3% à partir du 1<sup>er</sup> avril 1968; autres stocks obligatoires 3% du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966, 3½% depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1966.

<sup>5</sup> Taux spéciaux pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 3¼% du 1<sup>er</sup> octobre 1966 au 31 mars 1968, 3% du 1<sup>er</sup> avril 1968 au 10 novembre 1969, 3¾% à partir du 11 novembre 1969; autres stocks obligatoires 3¾% du 1<sup>er</sup> octobre 1966 au 10 novembre 1969, 4% depuis le 11 novembre 1969.

<sup>6</sup> Jusqu'au 31 décembre 1969.

# Trafic de compensation

Annexe n° 8

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1965	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1966	13	12	4	14	12	6	8	7	76	20	27
1967	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
1968	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
1969	12	12	5	14	12	6	8	7	76	21	26
Nombre d'effets											
1965	64 404	47 205	1 799	312 194	121 744	4 069	12 040	211 814	775 269	—	—
1966	58 822	46 162	1 633	352 454	122 791	4 769	12 190	219 704	818 525	—	—
1967	58 097	48 244	1 801	387 031	126 367	4 865	12 819	234 346	873 570	—	—
1968	64 573	52 472	1 844	440 398	146 630	4 936	13 404	272 221	996 478	—	—
1969	68 750	62 710	2 576	541 722	167 711	5 718	16 663	355 680	1 221 530	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1965	3 236 475	398 446	32 487	3 940 764	778 817	37 450	102 204	1 839 914	10 366 557	682 369	2 836 113
1966	4 965 513	485 803	30 097	3 837 990	818 351	55 104	105 065	1 935 620	12 233 543	642 286	2 724 075
1967	4 622 678	499 339	35 016	5 372 152	838 792	50 646	110 270	2 046 150	13 575 043	798 609	3 386 545
1968	7 086 736	510 001	33 444	7 191 969	1 137 813	56 200	113 284	2 543 924	18 673 371	1 306 928	5 473 258
1969	8 315 050	585 332	46 792	8 223 314	1 316 361	72 014	140 239	2 977 891	21 676 993	1 569 071	5 803 899
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1965	56,99	49,40	24,82	54,57	67,20	27,32	47,35	62,26	57,18	64,67	77,96
1966	64,95	44,10	20,57	57,58	64,83	26,74	46,40	63,56	61,14	64,57	76,63
1967	64,12	44,37	28,57	58,52	64,27	25,38	46,41	64,57	60,88	67,58	77,15
1968	68,00	48,88	24,12	59,26	67,37	26,75	46,05	64,14	63,21	68,69	76,57
1969	66,29	48,14	23,19	61,02	67,08	27,83	46,56	65,44	63,38	66,89	76,40

# Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1<sup>er</sup> janvier 1970

Annexe n° 9

---

## Présidence de l'Assemblée générale (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président

P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

---

## Conseil de banque (période administrative 1967–1971)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président
- P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président
- \* J. Ackermann, président du conseil d'administration de la Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), Fribourg
- \* G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Corsy-La Conversion
- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre
- J.-L. Borel, président du conseil d'administration de Synchro S.A., Fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel
- W. Bühlmann, D<sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Lucerne, Kastanienbaum/Horw
- L. Burrus, de la maison F. J. Burrus et Cie, Boncourt
- R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Pully
- \* A. Edelmann, D<sup>r</sup> en droit, directeur de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, Saint-Gall
- \* A. Gisling, directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise, Pully
- \* J. Golay, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne
- \* M. Haffter, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld
- E. Hatt, D<sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la Société Anonyme Heinr. Hatt-Haller, entreprise de génie civil, Zurich
- L. Hentsch, D<sup>r</sup> ès sc. techn., de la maison Hentsch et Cie, Genève
- M. Jaeger, président d'honneur de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire
- R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg
- R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen
- E. Kronauer, ing., administrateur-délégué et directeur général de la Société Anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève
- H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration de Sandoz S.A., Bâle
- H. Leuenberger, conseiller national, Zurich
- R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- \* U. Meyer-Boller, conseiller national, président d'honneur de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon
- \* H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
- \* J. Michaud, ing. agr., directeur de «Provins» Fédération des Producteurs de Vins du Valais, président de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sion
- \* F. Muheim, avocat et notaire, président du conseil de banque de la Banque Cantonale d'Uri, Altdorf
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen
- A. Richner, ancien conseiller d'Etat, Oftringen
- \* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- E. Scherz, président central de la Société suisse des hôteliers, Gstaad
- F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- \* H. R. Schwarzenbach, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Horgen
- S. Schweizer, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- \* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque Cantonale de Berne, Muri p. Berne
- G. Sulzer, ing., président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Wintertour
- H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton de Berne, Interlaken
- \* R. Vischer, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle
- Th. Waldesbühl, D<sup>r</sup> h. c., membre du conseil d'administration de la Nestlé Alimentana S.A., Corseaux
- E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle
-

---

**Comité de banque** (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président de par ses fonctions

P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions

R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Pully

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg

R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen

H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration de Sandoz S.A., Bâle

R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau

K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen

W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten

E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne

---

**Commission de contrôle** (période administrative 1969/1970)**Membres**

E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur honoraire à l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, Bühler

H. Villiger, ancien gérant de la Caisse d'Épargne de Nidwald, Stansstad

A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Épargne et de Crédit, Lausanne

**Suppléants**

G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal

J. Iten, directeur de la Banque Cantonale de Zoug, Zoug

A. Travelletti, directeur de la Banque Cantonale du Valais, Sion

---

**Comités locaux** (période administrative 1967–1971)**Aarau**

K. Oehler, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société Anonyme, Aarau, président

A. Job, ancien président de la direction d'USEGO (Union Société Suisse d'Achat Olten), Olten, vice-président

O. Seiler, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur commercial des Câbleries de Brougg S.A., Brougg

**Bâle**

H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S.A., Bâle, président

H. Gürtler-Meyer, D<sup>r</sup> en droit, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S.A., Seltisberg, vice-président

Th. Müller-Kriegel, ing., président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S.A., Bâle

**Berne**

A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG), Wabern, président

W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président

P. Sieber, administrateur-délégué de la Fonderie de Fribourg S.A., Fribourg

**Genève**

J. Gay, président du conseil d'administration de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président

J. Duckert, ancien agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie – Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président

E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

**Lausanne**

A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S.A., Gland, président

R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, Société Anonyme, Payerne, vice-président

F. Carruzzo, conseiller national, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Sion

**Lucerne**

J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale (FECASC), Lucerne, président

J. Hug, D<sup>r</sup> ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président

W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

### *Lugano*

F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président

T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano, vice-président

L. Antonini, directeur de la maison Michele Antonini & Co., président de la Chambre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat du canton du Tessin, Bellinzone

### *Neuchâtel*

J.-L. Borel, président du conseil d'administration de Synchron S.A., Fabriques d'horlogerie réunies, Neuchâtel, président

L. Huguenin, vice-président du conseil d'administration de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, vice-président

W. Wüthrich, directeur de Cisac S.A., fabrique de produits alimentaires, Cressier, Neuchâtel

### *Saint-Gall*

R. Nef-Suter, de la maison Nef & Cie, président du Directoire commercial de Saint-Gall, Saint-Gall, président

R. Perret, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn, vice-président

Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S.A. Saint-Gall, Niederteufen

### *Zurich*

O. Küderli, président du conseil d'administration de la maison Küderli S.A., Zollikerberg, président

R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S.A., Zurich, vice-président

E. Jaggi, D<sup>r</sup>, ing. agr., président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthur

## **Direction générale**

E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); A. Hay, avocat, Berne (vice-président); F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich

## **Départements**

### *I<sup>er</sup> département à Zurich*

Chef du département: E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Suppléants du chef du département: H. Huber, avocat, directeur, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur, J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Juriste-conseil: P. Ehram, D<sup>r</sup> en droit

Reviser en chef: E. Brunner, sous-directeur

Fondés de pouvoirs: J. Bertschi, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., M. Gal, D<sup>r</sup> ès sc. écon., W. Haubensak, H. Meyer, D<sup>r</sup> ès sc. écon., W. Obi, A. Schoch

Mandataires commerciaux: A. Föllmi, D<sup>r</sup> ès sc. pol., A. Frings, D<sup>r</sup> ès sc. écon., K. Spinnler, D<sup>r</sup> ès sc. pol., R. Widmer, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

### *III<sup>e</sup> département à Zurich*

Chef du département: F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., membre de la Direction générale

Suppléant du chef du département: E. Colombo, directeur

Sous-directeurs: O. Heyer, A. Kunz, H. Schmid, H. Stahel

Caissier principal du siège de Zurich: H. Nägeli

Fondés de pouvoirs: G. Allenbach, W. Bolliger, W. Brunner, E. Guyer, J. Knecht, E. Meier, H. W. Preisig, A. Ritter, W. Wunderli, R. Würmli

Mandataires commerciaux: Th. Benz, W. Blumer, J. Dolder, W. Frischknecht, A. Grolimund, O. Hofmann, R. Meier, R. Perret, J. Pfister, F. Schmid, W. Schopferer, H. Siegfried, A. Wartmann, H. Wenziker, E. Zangger

### *II<sup>e</sup> département à Berne*

Chef du département: A. Hay, avocat, vice-président de la Direction générale

Suppléant du chef du département: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit, directeur

Directeur de division: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Sous-directeurs: H. Baumgartner, W. Bretscher, Ch. Schweingruber

Chefs de division: H. Brunner, R. Raschle

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid, D. Kaeser, W. Wey, V. Zumwald

Mandataires commerciaux: M<sup>lle</sup> S. Grandjean, W. Gutmann, R. Kuhn, A. Lerch, B. Siegrist, H. Spahni

### *Secrétariat général à Zurich et à Berne*

Secrétaire général: H. R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H. Lerch, Berne

Chef de division: G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich

Mandataire commercial: H. Krebs, Zurich

---

## Succursales

### *Aarau*

Directeur: R. Winteler  
Suppléant du directeur: Th. Hensler  
Fondés de pouvoirs: F. Merz, A. Widmer  
Mandataire commercial: A. Walz

### *Bâle*

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: F. Küng, K. Schär, A. Spreyermann  
Mandataires commerciaux: E. Hess, M. Joho

### *Genève*

Directeur: J. Terrier  
Suppléant du directeur: C. Gaggini  
Fondés de pouvoirs: E. Bänninger, R. Jaccaz, J. Rossi  
Mandataire commercial: D. Allamand

### *Lausanne*

Directeur: W. Schreyer  
Suppléant du directeur: A. Weiss  
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, R. Kellenberger,  
G. Mounoud, J.-P. Rod

### *Lucerne*

Directeur: H. Aepli, Dr ès sc. pol.  
Suppléant du directeur: J. Burri  
Fondés de pouvoirs: J. Immoos, K. Sidler  
Mandataires commerciaux: K. Camenzind, J. Huber,  
W. Imboden

### *Lugano*

Directeur: P. Cioccaro, Dr ès lettres  
Suppléant du directeur: B. Rüttsch  
Fondé de pouvoirs: T. Grassi  
Mandataires commerciaux: A. Balmelli, R. Ghiringhelli

### *Neuchâtel*

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat  
Mandataire commercial: A. Tribolet

### *Saint-Gall*

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur: E. Schöbi  
Fondés de pouvoirs: A. Geiger, H. P. Menet,  
Mandataires commerciaux: A. Keller, W. Stieger

---

## Agences propres

### *Bienne*

(rattachée au siège de Berne)

Chef de l'agence: J. Messmer  
Fondé de pouvoirs: P. Bürgi  
Mandataire commercial: R. Januth

### *La Chaux-de-Fonds*

(rattachée à la succursale de Neuchâtel)

Chef de l'agence: F. von Arx  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: J. Jolidon

### *Winterthur*

(rattachée au siège de Zurich)

Chef de l'agence: E. Maurer  
Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann  
Mandataire commercial: M. Weiss